



OBSERVATOIRE 2021

L'INSERTION PAR L'AGRICULTURE EN ÎLE-DE-FRANCE



SOMMAIRE

Edito	1
CHANTIER école Ile-de-France	2
Cultivons La Ville	2
Définitions	3
L'Insertion par l'Activité Economique	3
Les Ateliers et Chantiers d'Insertion	3
L'agriculture urbaine	4
Les différents pratiques agricoles	5
Eléments de contexte	6
Le contexte agricole francilien	6
L'agriculture urbaine en Ile-de-France	6
L'insertion par l'agriculture	7
L'agriculture urbaine - un levier pour l'insertion	7
Méthodologie de l'observatoire	8
Chiffres clés 2021	10
Résultats de l'observatoire	11
Annuaire des acteurs	22
Carte des ACI	23
Interface Formation - O Potager du Bois	24
Le Paysan Urbain - La Ferme de Charonne	25
Pépins Production - Prendre Racines	26
Travail et Vie - Ferme du Rail	27
ARILE - Jardin de Cocagne Saint-Faron	28
Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) - Graine d'Emploi	29
Orientation, Développement, Emploi 77 - Vert Chez Moi	30
PIJE ADSEA 77	31
Abeilles Aide et Entraide - Abeilles Maraîchères	32
Etudes et Chantiers IDF - La Ferme Saint-Lazare et le Champ Bleu	33
Les Potagers du Télégraphe	34
Les Chantiers de Sillery	35
Le Ferme des Potagers de Marcoussis	36
Association Espaces - (3 ACI dans plusieurs départements)	37
ACTES - Cité maraîchère de Romainville	39
Association Territoires	40
Aurore - Les Jardins Biologiques du Pont-Blanc	41
Halage - Fleurs d'Halage	42
Val Bio Ile-de-France	43
Plaine de Vie	44
Autres ACI en Ile-de-France	45
Remerciements	47
Lexique	48
Ressources et bibliographie	50

Chemin faisant...

L'observatoire des ACI de la filière agricole s'inscrit dans la suite des travaux d'observation thématiques menés depuis 2001 par la délégation francilienne du réseau CHANTIER école.

CHANTIER école Île-de-France, qui a poursuivi les travaux entamés sur les routes de France, par le réseau national, autour d'un recensement des expériences sur les ACI et l'agriculture, dans les années 2000.

Les métiers de nature sont divers et historiquement mis en avant au gré des évolutions économiques, politiques, sociales et sociétales.

De fait, la nature est un outil de politique sociale inscrit dans les temps longs de l'histoire et, selon les chemins empruntés soumis aux contraintes des besoins ou désirs des hommes et des territoires, l'appel de la nature est régulièrement convoqué pour réparer, restaurer et consolider de nouveaux chemins à emprunter.

L'agriculture urbaine est l'une des voies explorées aujourd'hui. L'intérêt qu'elle suscite aujourd'hui est-il de même nature que celui d'hier ? *

Oui, certainement pour les bienfaits physiologiques et psychologiques apportés aux habitants des villes qui l'appellent.

Oui, certainement pour ses promoteurs et ses salariés qui la développent.

Oui, certainement pour les institutions politiques, financières et universitaires qui la soutiennent.

Oui, certainement pour les envies de proximité et de promotion des diversités dans toutes leurs formes.

Alors, n'hésitez pas à emprunter les chemins proposés par les acteurs ayant participé à ces travaux. Mais, n'hésitez pas non plus à les confronter aux chemins explorés antérieurement car, chemin faisant, la modernité s'estompe et les bienfaits de la nature rejoignent notre imaginaire.

Jacques Dupont

Délégué régional de CHANTIER école Ile-de-France (2006 à 2012)
et administrateur référent du projet Cultivons La Ville (2016 à 2021)

* DUPONT, Jacques, Contribution des jardins d'insertion à la restauration de l'homme et au développement social local, Mémoire de DSTS, 2003, [en ligne] Adresse URL : http://www.cedias.org/index.php?lvl=notice_display&id=17992

CHANTIER école - réseau national des entreprises sociales apprenantes - rassemble les structures porteuses d'Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) en s'appuyant sur une démarche pédagogique dont l'objectif est de favoriser la progression des personnes par la formation, l'accompagnement social et professionnel et la mise au travail sur des supports de production d'utilité sociale.

L'association régionale CHANTIER école Ile-de-France, créée en 2001, s'investit dans l'accompagnement et la représentation de ses adhérents, et contribue à la professionnalisation des acteurs de l'insertion en facilitant les échanges de pratiques et des réflexions collectives. Elle anime des journées de sensibilisation à diverses thématiques pouvant impacter leurs structures, des sessions d'appropriation de la Formation en situation de travail (FEST) et coordonne la formation ETAIE (Encadrant Technique d'Activité d'Insertion par l'Économique).

Au regard des besoins de ses adhérents, le réseau propose un appui au développement d'activités et de partenariats - notamment dans le cadre de son partenariat avec SNCF et le projet Cultivons la Ville - et un accompagnement aux porteurs de projets d'insertion. Enfin, le réseau contribue également à la valorisation des filières inclusives (agriculture urbaine, numérique, cycle...).

L'association francilienne rassemble 61 adhérents, dont 57 structures gérant 149 Ateliers et Chantiers d'Insertion, avec 1372 ETP conventionnés soit environ 1900 salariés en parcours d'insertion et près de 940 permanents (chiffres au 31 décembre 2021).

CULTIVONS LA VILLE



Né en 2017, le projet Cultivons La Ville vise à réunir, soutenir, promouvoir et accompagner le développement des ACI en agriculture urbaine en région parisienne. Les deux premières années du projet ont permis la mise en œuvre d'un partenariat entre le réseau CHANTIER école Ile-de-France et quatre associations adhérentes - Espaces, Etudes & Chantiers IDF, Halage et Interface Formation - mobilisées ensemble depuis de nombreuses années sur l'entretien de la Petite Ceinture Ferroviaire de Paris en mettant en œuvre une gestion différenciée de l'espace.

Avec le soutien de la Ville de Paris et du Fonds Social Européen, l'objectif premier était de faciliter la coopération et la mutualisation des moyens entre les membres de ce collectif initial afin d'appuyer la diversification des activités d'insertion autour de la végétalisation en ville et l'agriculture urbaine.

Depuis 2019, CHANTIER école Ile-de-France poursuit le projet Cultivons La Ville afin d'associer un ensemble plus large d'acteurs de l'insertion par l'agriculture urbaine en Ile-de-France. Aujourd'hui, nos actions s'articulent autour de :

- l'animation de réseau pour favoriser les synergies et la professionnalisation des acteurs.
- la communication pour faire connaître la filière, sensibiliser aux enjeux et valoriser les services rendus au territoire.
- un appui au développement des activités et des partenariats ainsi qu'un accompagnement aux porteurs de projets.

Afin de permettre à chacun de mieux identifier l'écosystème d'acteurs de l'insertion et leurs activités, en 2021 Cultivons La Ville a initié un annuaire cartographique pour référencer les ACI et d'autres projets solidaires en lien avec l'agriculture urbaine en Ile-de-France, consultable sur le site : <https://cultivonslaville.org/carte-des-aci/>

DÉFINITIONS



L'Insertion par l'Activité Economique

Dès son origine en France, à partir de la fin des années 70, l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) est conçue comme un dispositif d'accompagnement vers l'emploi classique, intégrant des soutiens à la résolution de difficultés concrètes (logement, santé, isolement...) et à l'acquisition de qualifications par l'apprentissage en situation de travail ou par la formation professionnelle. L'objectif est de permettre aux personnes bénéficiaires de reprendre confiance en soi, (re)trouver des habitudes de travail et se former à un métier afin de réintégrer durablement le marché du travail.

En 1998, la loi relative à la lutte contre les exclusions est adoptée, fixant le cadre légal d'intervention de l'IAE et l'inscrivant dans le code du travail (art.L5132-1).

Les principaux conventionnements IAE peuvent être distingués en deux catégories :

- Les structures qui embauchent des salariés en insertion pour leur propre activité : les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) ; les Entreprises d'Insertion (EI).
- Les structures qui pratiquent la mise à disposition de salariés en insertion : les Associations Intermédiaires (AI) ; les Entreprises de Travail Temporaire (ETTI).

En complément, une récente expérimentation, les Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) qui visent à insérer des personnes éloignées de l'emploi via une activité d'entrepreneur individuel.

Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) se situent pleinement dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion

Les ACI assurent des missions d'accueil, d'accompagnement et d'encadrement technique particulièrement adaptées aux personnes en grande difficulté et constituent souvent une première étape de réadaptation au monde du travail.

Le plus souvent, les ACI sont mis en œuvre par des associations mais peuvent l'être aussi par une collectivité locale ou d'autres types d'organisations publiques. Leurs supports de production d'utilité sociale répondant souvent à des besoins collectifs non satisfaits sur le territoire par le secteur marchand. Ainsi, les ACI ont été précurseurs dans plusieurs domaines tels que l'entretien de l'environnement, l'agriculture biologique ou le recyclage des déchets.

Les ACI sont soumis à un cadre réglementaire spécifique qui conditionne leur modèle économique. Les recettes tirées de la commercialisation des biens et services produits ne peuvent couvrir qu'une part inférieure à 30 % des charges liées à ces activités (jusqu'à 50% avec dérogation). Pour couvrir les 70% restant des charges, les structures doivent donc réunir des subventions publiques (dont les aides aux postes financés par l'Etat) et privées, octroyées au titre des services rendus aux territoires.

Source : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000018526766

« L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. »

Source : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000019869574/



L'agriculture urbaine – une définition difficile

Le concept « agriculture urbaine » fait débat. Il existe de multiples définitions qui s'articulent autour de la localisation et la nature de l'activité, sa raison économique et les objectifs visés, ainsi que son inclusion dans un système alimentaire conventionnel ou alternatif. L'inclusion ou non du secteur périurbain est un point qui n'est pas encore clairement tranché.

En 1999, l'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a noté que l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) se réfère aux « pratiques agricoles dans les villes et autour des villes qui utilisent des ressources – terre, eau, énergie, main-d'œuvre – pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire les besoins de la population urbaine. »

La FAO a reconnu que l'AUP « contribue à la sécurité alimentaire, qu'elle crée des emplois et des revenus, et complète le ravitaillement des habitants des villes » tout en notant qu'elle peut compléter, mais non remplacer l'agriculture rurale.

Source : Article sur la 15ème session du Comité de l'Agriculture (COAG) de la FAO qui a eu lieu à Rome du 25 au 29 janvier 1999. <https://www.fao.org/ag/fr/magazine/9901sp2.htm>

Selon l'Avis du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) en date de 2019, l'agriculture urbaine se définit comme :

« Tout acte maîtrisant un cycle végétal ou animal se déroulant en milieu intra-urbain - sur ou dans des bâtiments, des sous-sols ou en pleine terre dans les espaces interstitiels - et faisant le lien avec l'agriculture périurbaine et rurale qui se développe sur les mêmes bassins de vie.

Elle se caractérise par la diversité de ses fonctions dont certaines peuvent relever de l'intérêt général : elle peut combiner production alimentaire, finalité sociale (interrelations, insertion, cohésion), environnementale (lutte contre les îlots de chaleur, prévention et valorisation des déchets) et pédagogique (lien alimentation/agriculture, saisonnalité des productions). Des formes marchandes (à finalité essentiellement commerciales) coexistent avec des formes non marchandes (sans vocation commerciale). »

Source : L'Avis du CESE « L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables », 2019 www.lecese.fr/travaux-publies/lagriculture-urbaine-un-outil-determinant-pour-des-villes-durables



Les différentes pratiques agricoles

L'agriculture dite conventionnelle - également connue sous le nom de « agriculture intensive » - est un système de production agricole caractérisé par l'usage important d'intrants et de mécanisation, qui vise à maximiser la production par rapport aux facteurs de production (moyens humains, matériels et surfaces cultivées). Si elle possédait certains avantages dans un monde après guerre, de nombreux impacts sur l'environnement sont aujourd'hui identifiés ainsi que des conséquences sociales et économiques (dégradation des sols et pollution des eaux, épuisement des ressources et destruction de la biodiversité, risques pour la santé humaine et la souveraineté alimentaire...).

Face à ces enjeux, l'agriculture biologique s'inscrit au cœur du développement durable. C'est un mode de production qui garantit des produits naturels dépourvus de produits chimiques de synthèse et d'OGM, en assurant le respect de l'environnement, de la biodiversité et un niveau de bien-être animal élevé. Défini par des règlements européens et des cahiers des charges nationaux, en France le marché des produits biologiques est certifié par le label Agriculture Biologique (AB), propriété du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. D'autres labels portés par des associations proposent des exigences écologiques supérieures en prenant en compte des aspects sociaux : Demeter, Bio Cohérence, Nature & Progrès.

Se disant plus respectueuse de l'environnement et économiquement viable, l'agriculture raisonnée cherche un équilibre entre productivité et environnement afin d'optimiser la production en limitant l'usage de substances chimiques utilisées (pesticides, engrais). S'il existe un référentiel national et une certification Haute Valeur Environnementale (HVE), les détracteurs sont sceptiques des exigences nationales, jugées insuffisantes, qui peuvent introduire la confusion dans l'esprit du public.

Quant à l'agroécologie, elle est considérée comme une approche systémique en faveur de la durabilité de l'agriculture qui vise à promouvoir des systèmes alimentaires viables respectueux des hommes et de leur environnement. L'agroécologie s'appuie sur des approches transdisciplinaires dont l'agronomie, l'écologie, l'économie, et la sociologie.

L'agriculture hors-sol peut avoir différentes formes. L'hydroponie est une culture réalisée sur un substrat neutre (billes d'argile, laine de roche....) où les plantes sont nourries par une solution nutritive en circuit fermé. Un système aquaponique unit une culture hydroponique avec la pisciculture. Les potagers en bacs et les planches de culture maraîchères installées en toiture-terrasse sont également considérés hors-sol, et ne peuvent prétendre à la certification AB même si les principes de l'agriculture biologique sont respectés.



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Le contexte agricole francilien

Jusqu'à la moitié du 20^e siècle, l'agriculture francilienne était diversifiée. Les grandes cultures sont historiquement implantées sur le territoire, tandis qu'une ceinture maraîchère alimentait à l'époque les habitants de l'agglomération parisienne. Ensuite, l'urbanisation et la pression foncière, ainsi que le développement des transports et la proximité du Marché d'intérêt National de Rungis facilitant les importations et exportations, ont fait reculer toujours plus loin les maraîchers.

De nos jours, l'agriculture francilienne doit également faire face à l'enjeu de la transmission des exploitations tout en répondant à une demande croissante en produits biologiques. Il est possible de supposer qu'à l'avenir, il y aurait un manque de moyens humains pour subvenir aux besoins de la production, distribution et transformation des denrées agricoles. Face à cela, le développement d'une agriculture biologique de proximité, ainsi que les circuits courts, comportent nombre d'avantages mais également des défis à relever, dont le fait d'incrémenter la demande de main d'œuvre, tributaire du bassin d'emploi local.

564 000 ha

**de surface agricole utile (SAU),
soit 46% du territoire francilien.**

**Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations en
maraîchage (conventionnels et biologiques) a
doublé, la SAU de ces exploitations reste toutefois
limitée à 0,4 % de la surface agricole régionale.**

33 103 ha

**sont cultivés en bio ou en conversion fin 2020,
soit près de 5,8% de la SAU régionale**

3,2 ha

**la surface moyenne des exploitations bio
dont le type de production principale
est le maraîchage.**

Sources : L'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique d'Ile-de-France du GAB IdF (édition 2021)
Recensement agricole 2020 : 1ers résultats pour l'Île-de-France

L'agriculture urbaine en Ile-de-France

En parallèle, aujourd'hui l'agriculture urbaine connaît un grand succès dans de nombreuses métropoles dans le monde. En Ile-de-France, les projets sont très divers au niveau des techniques pratiquées (maraîchage bio-intensif, hydroponie, aquaponie, etc.) et des productions (légumes, fleurs, champignons, micro-pousses, etc.), aussi bien que les fonctions. À titre indicatif, l'Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) compte 110 structures adhérentes dont un tiers de leurs membres en Ile-de-France.

Depuis 2014, la Ville de Paris soutient particulièrement son développement et a lancé plusieurs appels à projet (dont Parisculteurs), afin d'atteindre son objectif de 100 hectares végétalisés, dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine.

S'il est évident que l'agriculture urbaine ne pourra pas nourrir Paris, elle peut rendre un ensemble de services écosystémiques à la ville, offrir des supports d'éducation à l'environnement et à l'alimentation durable, et renforcer la cohésion sociale. Force est de constater qu'elle peut également susciter des vocations dans les métiers du vivant et des parcours d'installation agricole plus loin que la ville.

« L'agriculture francilienne n'est jamais très éloignée de la ville »

André Torre, 2014

L'insertion par l'agriculture

Les premiers jardins d'insertion en agriculture biologique destinés à accueillir des demandeurs d'emploi ont vu le jour en milieu rural à partir des années 90.

Face à l'exclusion qui touche alors les habitants des territoires ruraux, l'agriculture se révèle être un support d'insertion pertinent pour répondre aux besoins de socialisation et de remobilisation, permettant aux salariés d'observer rapidement les fruits de leur travail tout en promouvant la production et la commercialisation de légumes bio en circuit court.

En Ile-de-France, l'ancien Collectif "Jardins d'insertion en Ile-de-France" a réalisé une étude entre 2004-2005 sur les acteurs, enjeux et perspectives franciliens. A l'époque, l'étude recensait 13 jardins d'insertion par l'activité économique repartis sur 5 départements franciliens (77, 78, 91, 93, 95). Pour en savoir plus : <http://insertion.jardinons-ensemble.org/>

Depuis, de nombreux acteurs de l'insertion en milieu urbain se saisissent de la richesse de ce support, contribuant à l'essor des initiatives permettant à l'agriculture de retrouver sa place en ville ou à proximité.

Ce nouveau recensement, en 2021, permet de mettre en lumière l'évolution des initiatives et de dresser un état de lieux des ACI de la filière agricole en Ile-de-France.

L'agriculture urbaine en tant que levier pour l'insertion

Investir le champ de l'agriculture urbaine offre des perspectives pour enrichir les compétences développées : de la production agricole à la commercialisation, la distribution, l'animation. Elle apparaît ainsi comme une activité apprenante et valorisante, ancrée dans le développement durable et l'émergence des nouveaux métiers urbains.

En outre, un parcours d'insertion par l'agriculture urbaine permet à certains salariés en parcours d'insertion de valoriser des expériences antérieures, mises de côté par le fait d'habiter en ville, et à d'autres d'être sensibilisés à l'écologie et à l'alimentation durable, tout en retrouvant une confiance en soi.

Si l'agriculture n'a pas vocation à être le projet professionnel de tous les salariés en parcours d'insertion, elle permet d'acquérir des compétences professionnelles transversales et transférables à d'autres métiers et peut, néanmoins, induire des suites de parcours dans les secteurs d'activité porteurs d'emploi de la nature en ville, l'alimentation durable, l'économie circulaire ou, plus largement, l'ESS.



L'OBSERVATOIRE CULTIVONS LA VILLE



Les objectifs

Dans la continuité des actions pour donner une plus grande visibilité aux initiatives d'insertion par l'agriculture, Cultivons la Ville a initié un projet de recensement en 2021 dans le cadre d'un observatoire des ACI de la filière agricole en Ile-de-France.

L'objectif était de recueillir des données statistiques et de dresser un état des lieux le plus complet possible des ACI franciliens afin de valoriser les actions mises en œuvre par les acteurs de l'insertion. Il a également pour but de permettre à chacun de mieux connaître les ACI et de mettre en lumière leurs spécificités.

L'ambition est d'appréhender les dynamiques territoriales, d'apporter des éclairages à partir des résultats de l'enquête et de pouvoir suivre l'évolution de la filière dans le temps.

Le périmètre

Si des projets d'insertion sociale et professionnelle en agriculture urbaine sont portés par une diversité d'acteurs, en tant que réseau francilien qui accompagne et représente les ACI en particulier, nous avons fait le choix de limiter le périmètre de cet observatoire aux ACI, sans compter les projets portés par les régies de quartiers, les jardins solidaires ou les offres de formation proposées par d'autres acteurs de l'insertion.

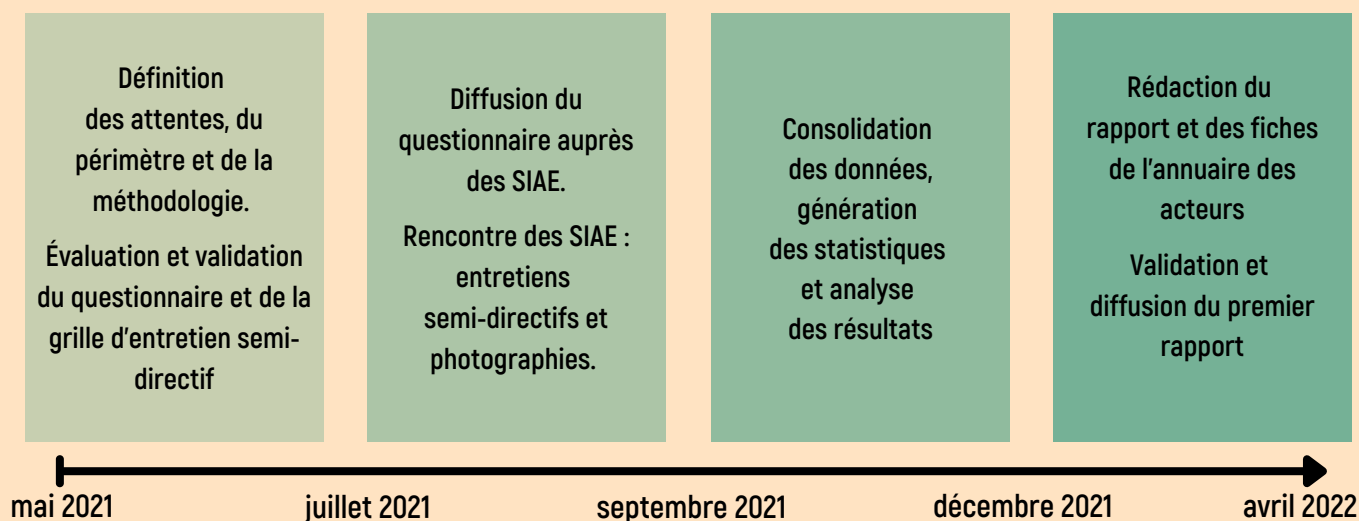
En partant des définitions de l'agriculture urbaine et périurbaine susmentionnées - et de l'avis que l'agriculture francilienne n'est jamais très éloignée de la ville - nous avons étendu le périmètre de l'observatoire à l'ensemble des ACI de la filière agricole en Ile-de-France, que leurs activités relèvent de l'agriculture en milieu intra-urbain ou aux alentours des villes, et qu'ils soient adhérents au réseau CHANTIER école ou non.

Méthodologie

L'enquête a été menée en deux temps, une phase quantitative via un formulaire en ligne transmis à l'ensemble des SIAE, identifiées sur le territoire francilien, et une phase qualitative à travers une série d'entretiens qui ont eu lieu dans les locaux des ACI.

Après l'élaboration de la méthodologie, quelques structures adhérentes de CHANTIER école Île-de-France ont pu l'évaluer et, ainsi, nous avons recalibré et confirmé les modalités d'enquête.

LES ÉTAPES



Phase quantitative

- 1 questionnaire en ligne.
- 57 questions.
- 19 structures répondantes.
- Temps de réponse moyen : 20 minutes.

Le questionnaire a été transmis à l'ensemble des 25 SIAE identifiées sur le territoire francilien, via le réseau d'adhérents de CHANTIER école, la carte participative de Cultivons La Ville et divers annuaires des SIAE.

Phase qualitative

- 15 entretiens semi-directifs menés.
- 18 questions ouvertes.
- Durée moyenne : 45 minutes.

Afin de compléter les résultats de l'enquête et les réponses au formulaire avec des éléments qualitatifs, des entretiens ont été menés avec les participants volontaires. Les modalités mises en œuvre lors des entretiens semi-directifs réalisés s'inspirent des méthodes d'enquête des sciences sociales comme la sociologie et l'anthropologie

Ces entretiens ont été réalisés et enregistrés sur site, par la Chargée d'appui au projet Cultivons la Ville du réseau. Dans la mesure du possible, des visites des jardins ont été réalisées et ont permis des prises de vue des lieux.

La grille d'entretien s'articulait autour de six thématiques : la naissance du projet ; les salariés en parcours d'insertion ; l'équipe permanente ; l'écosystème territorial ; les supports de production ; et les perspectives.

Taux de participation
des SIAE franciliennes
au questionnaire

76 %

Les données quantitatives recueillies via le formulaire ont été traitées de manière anonyme et les résultats statistiques sont présentés sous forme de représentations graphiques.

Un annuaire rassemble des fiches portraits des ACI qui ont participé aux entretiens. Elles synthétisent les entretiens et sont illustrées par des photos prises lors des visites ou transmises par les structures. Certains participants ont souhaité préserver la confidentialité de certaines informations partagées lors des entretiens.

Une analyse croisée des informations qualitatives a permis de compléter les résultats statistiques, et est présentée en dehors des fiches portraits.

LES CHIFFRES CLES 2021

25 SIAE franciliennes

**intervenant dans le champ de l'agriculture
ont été identifiées portant entre-elles un total de**

32 ACI en Ile-de-France*

19 SIAE ont participé à cette enquête

représentant

22 ACI en agriculture urbaine et périurbaine

42 hectares de sites cultivés

441 salarié.e.s en parcours d'insertion

sont passés par leurs dispositifs en 2021

* Ces chiffres ne prennent pas en compte les ACI nouvellement conventionnés courant l'année 2021

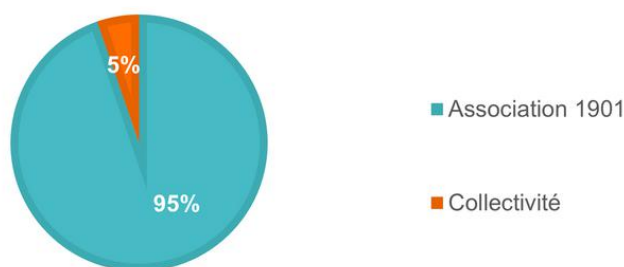


LES SIAE DE LA FILIÈRE AGRICOLE

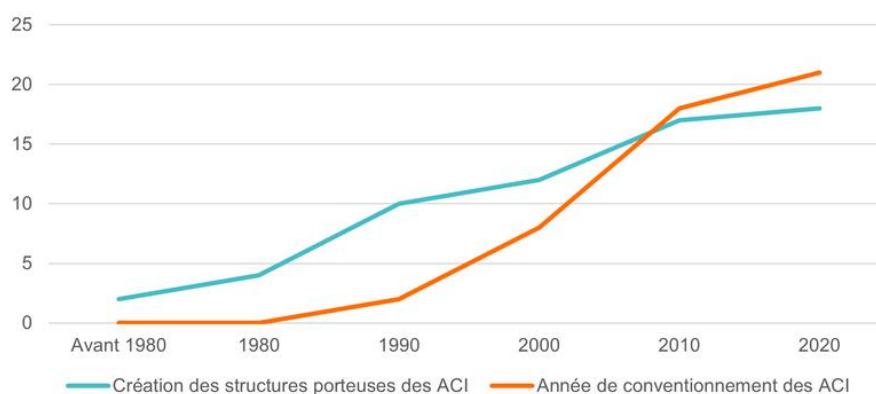


Statut juridique

Si les structures porteuses d'ACI sont en très grande majorité des associations loi 1901, l'Île-de-France compte un exemple d'ACI de la filière agricole porté par une collectivité. La Ville de Romainville est récemment devenu actrice de l'insertion par l'agriculture urbaine, en mettant en place un ACI via l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES), dont la Cité Maraîchère constitue le premier jalon.

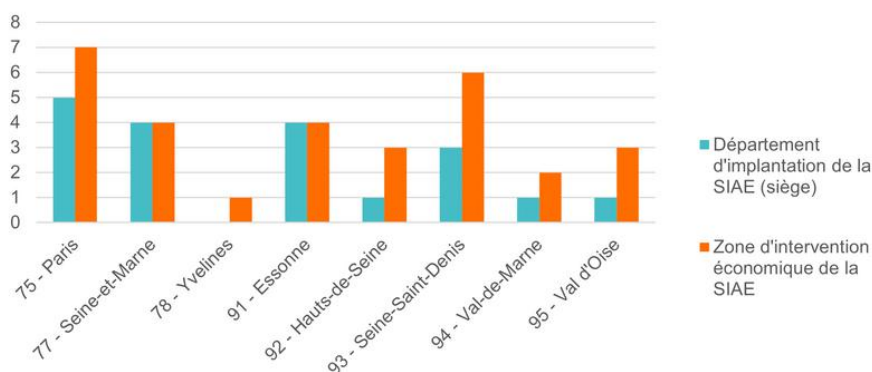


Année de création



Implantation en Île-de-France

Les SIAE sont conventionnées dans leurs départements d'implantation mais peuvent intervenir dans d'autres territoires. Compte tenu du taux de participation à cette enquête (76%), les résultats de prennent pas en compte l'ensemble des SIAE franciliennes qui interviennent dans le champ de l'agriculture. Les 5 SIAE qui n'ont pas participé à l'enquête sont néanmoins présentées dans l'annuaire (cf. page 45)



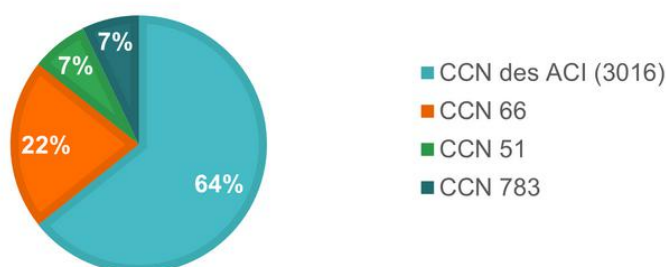
Les SIAE agissent dans les quartiers de la politique de la ville

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) est chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique publique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés, définis comme quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Pour répondre aux nombreux enjeux socio-économiques, les SIAE apportent des solutions collectives aux besoins des habitants, créatrices de valeur et de lien social.



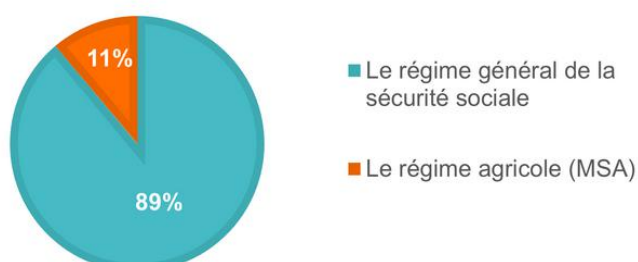
Les conventions collectives

Une convention collective est un accord écrit négocié entre les syndicats de salariés et d'employeurs, qui contient les règles particulières du droit du travail applicables à un secteur donné (contrat de travail, hygiène, congés, salaires, classification, licenciement, etc.). Lorsqu'une entreprise exerce plusieurs activités, l'application d'une convention collective se détermine en fonction de son activité principale. La majorité des SIAE interrogées dans le cadre de cette enquête appliquent la Convention Collective Nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion.



Les régimes de sécurité sociale

En principe, les professionnels qui développent des activités de production végétale et/ou animale localisées en ville ou à sa périphérie relèvent alors du régime agricole. Cependant, la plupart des SIAE interrogées exercent sous la forme associative avec affiliation au régime général plutôt que sous un régime agricole classique avec affiliation à la MSA. En outre, pour les SIAE porteuses de plusieurs ACI sur d'autres secteurs d'activité que la filière agricole, cela leur permet d'éviter d'avoir des exceptions dans leurs effectifs.



Les équipes permanentes des SIAE



Afin de répondre à la dualité entre production et insertion, un double encadrement et accompagnement est réalisé en binôme par :

- L'encadrant(e) technique : Il/elle a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les impératifs de formation et d'insertion des salariés.
- L'accompagnateur(rice) socio-professionnel (ASP) ou conseiller(ère) en insertion professionnelle (CIP) : Son action vise à aider les salariés en parcours d'insertion à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

Selon la taille de la SIAE, d'autres membres de l'équipe permanent peuvent contribuer aux activités de l'ACI :

Directeur, chef de service, chargé.e de développement, coordinateur(rice), responsable pédagogique, chargé.e de communication, agent administratif et d'autres fonctions supports.

Le développement de compétences

Les SIAE proposent des actions spécifiques d'accompagnement et de formation dans l'objectif de permettre aux salariés en parcours d'insertion d'accéder, à terme, à un emploi durable ou à une formation qualifiante. Les actions de formation peuvent se réaliser en situation de travail ou via l'intervention d'un organisme de formation extérieur.

Afin de réaliser des formations en interne avec leurs propres moyens pédagogiques, certains SIAE sont déclarées en tant qu'organisme de formation. A partir du 31 décembre 2021, les organismes de formation doivent obtenir la certification Qualiopi, qui atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder à des fonds publics ou mutualisés.

Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/qualiopi>



Depuis 2019, 11 Opérateurs de Compétences (OPCO) ont remplacé les 20 OPCA, dans lesquels se répartissent les 329 branches professionnelles. Les OPCO ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco>



Les agréments administratifs

Au-delà de leur conventionnement IAE, les SIAE disposent d'autres agréments selon leurs activités. L'agrément est la reconnaissance, par une autorité, de l'engagement d'une association dans un domaine particulier.

Les agréments les plus courants :

- Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS).
- Jeunesse et d'éducation populaire.
- Service civique.

A ceux-ci, s'ajoutent d'autres agréments : Association de protection de l'environnement, Association éducative complémentaire de l'enseignement public, Organisme de services à la personne

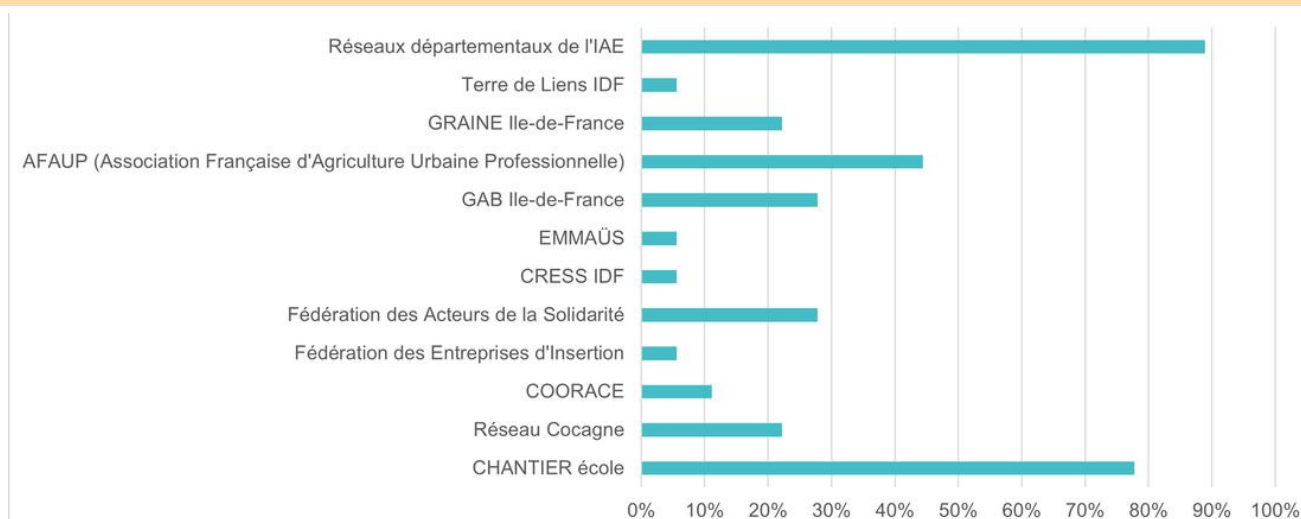
Les réseaux d'affiliation



Il existent différents types de réseaux de l'IAE : généralistes (ex: COORACE, FAS...), spécialisés par type de SIAE (ex : CHANTIER école, FEI, CNLRQ...) ou organisés autour d'une filière (ex: Réseau Cocagne, EMMAÜS...). La plupart des SIAE adhèrent à leur réseau départemental de l'IAE (ex: Sinacté 77, Act'Essonne 91, Employeurs solidaires 92, Inser'Eco 93, RIAE 94, VOIE 95).

Si les réseaux ont tous un rôle d'accompagnement et de représentation, et participent de près ou de loin à la politique publique nationale, chaque réseau a sa spécificité en fonction de son histoire, des valeurs portées et des services proposés aux adhérents.

Les SIAE adhèrent également à d'autres réseaux thématiques liées à leurs activités (ex: ESS, agriculture urbaine, éducation à l'environnement et au développement durable...) permettant de développer son réseau professionnel au-delà de l'IAE.

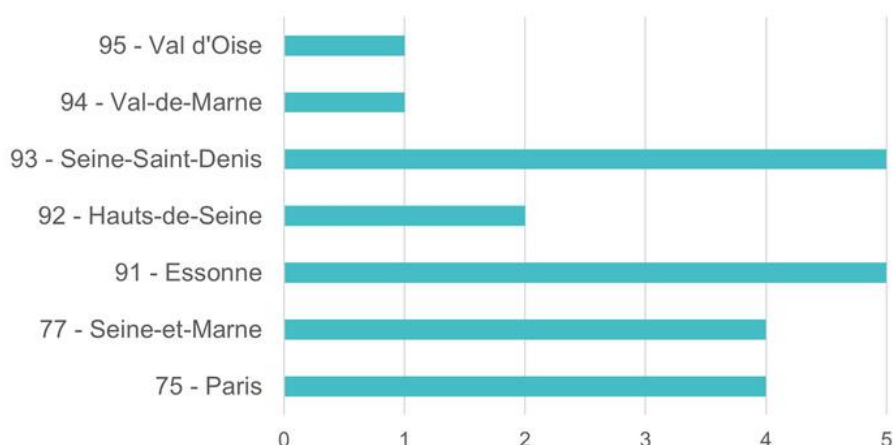


LES ATELERS CHANTIERS D'INSERTION



Présence des ACI agricoles dans les départements franciliens

Un total de 22 ACI sont gérés par les 19 SIAE concertées dans le cadre de cette enquête (sur un total de 25 SIAE identifiées en Ile-de-France œuvrant dans le champ de l'agriculture). Les 10 autres ACI, non pris en compte, sont répartis entre les Yvelines, l'Essonne, Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise (cf. page 45).



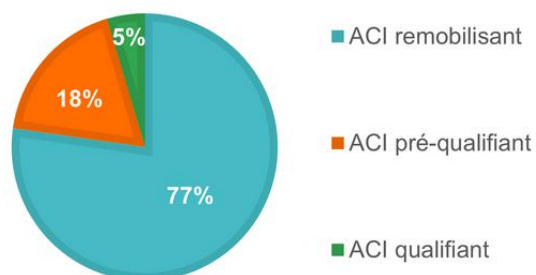
Taux des SIAE porteuses de plusieurs ACI en agriculture :

11 %

Nature des ACI de la filière agricole

La plupart des ACI sont « remobilisants » et visent à remobiliser sur le plan social et professionnel, l'activité de l'ACI n'étant pas nécessairement une composante du métier visé par les salariés en suite de parcours.

D'autres ACI sont pré-qualifiants ou qualifiants en vue d'accompagner les salariés à obtenir une validation partielle ou complète d'un titre professionnel.



Pour favoriser la reconnaissance des compétences acquises par les salariés en parcours d'insertion, certaines SIAE mettent en place le « CQP Salarié Polyvalent de la branche des ACI ».

Le CQP permet de faire reconnaître la maîtrise d'un socle de compétences transversales ainsi que l'acquisition de compétences professionnelles liées au support de production de l'ACI. CHANTIER école (réseau national) est désigné par la branche professionnelle comme seul organisme certificateur.



Les activités des ACI de la filière agricole

Les SIAE franciliennes ont investi une diversité d'activités en lien avec l'agriculture en milieu urbain et périurbain. Les activités principales sont le maraîchage (pleine terre, en toiture ou autre système de culture hors sol), l'entretien des espaces verts, et la valorisation des biodéchets (compostage).



Les modes de production

La grande majorité des ACI saisissent les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Certains disposent du label AB pour certifier leurs produits issus de l'agriculture biologique, souvent perçu comme une garantie pour les consommateurs. Aucun ACI interrogé relève de l'agriculture dite conventionnelle.

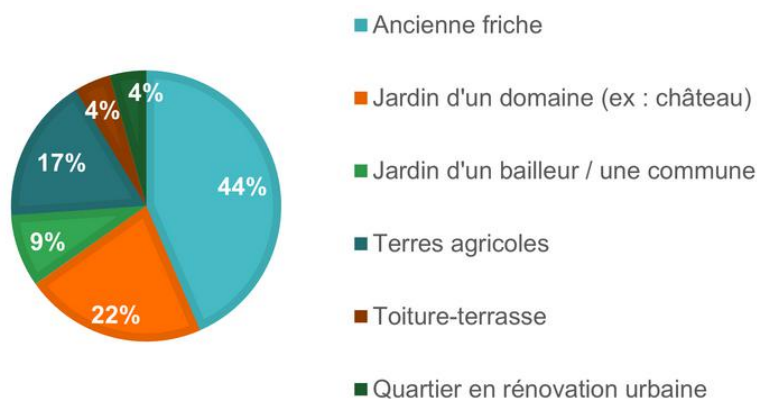


Contexte d'implantation des ACI



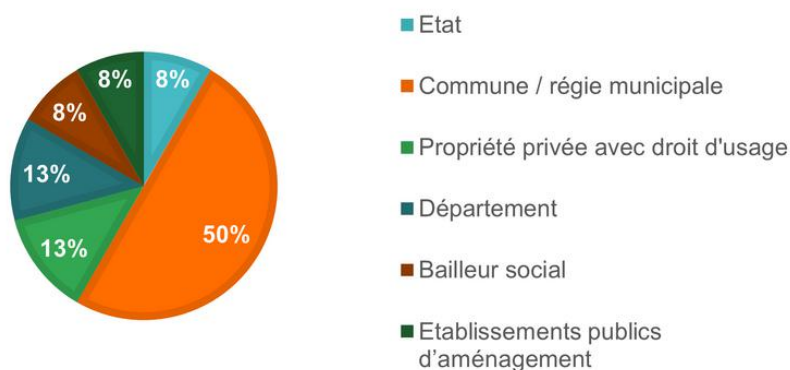
Le marché foncier est très étroit en Ile-de-France : les opportunités foncières sont rares et convoitées pour de nombreux usages. L'accès au foncier est ainsi un enjeu commun aux projets d'installation en agriculture et aux porteurs de projets d'insertion. Parvenir à trouver un lieu d'implantation adapté pour une activité agricole dans le cadre d'un ACI s'avère complexe : en tant qu'employeur il faut assurer les équipements nécessaires (notamment une base-vie pour les salariés) et puis un terrain adapté à son projet, tout en étant le plus près des demandeurs d'emploi et des consommateurs, voir d'autres types de visiteurs (accessibilité du site).

De nombreux SIAE occupent des espaces délaissés, contribuant à la reconquête et la réhabilitation des friches (urbaines, industrielles, agricoles...) tout en luttant contre l'étalement urbain. Les SIAE expérimentent des activités agricoles en cohérence avec la nature et les contraintes du site (ex : culture de fleurs sur des sols dénaturés et pollués)



L'accès au foncier

Les plupart des SIAE développent leurs activités sur des terrains publics appartenant à des collectivités territoriales ou d'autres types d'établissements publics. Si l'accès au foncier figure parmi les contraintes structurelles qui limitent les capacités de développement des ACI (ex : plafonnement de la production par rapport à la surface disponible et par conséquent du chiffre d'affaire), les pouvoirs publics et d'autres détenteurs de foncier ont ainsi un rôle clé pour faciliter la mise à disposition de terrains, voir d'autres types de foncier (locaux et base vie notamment).



Les surfaces cultivées

De quelques centaines de mètres carrés de pépinière ou de bacs potagers, à plusieurs hectares de maraîchage en plein terre, les acteurs de l'insertion participent à la valorisation voir la réhabilitation des friches urbaines et d'autres espaces inutilisés en ville, et certain même au maintien des terres agricoles. Au total, les 19 SIAE qui ont participé à cette enquête s'occupent de 48 hectares de sites cultivés.

Des ressources :

- AFAUP et SAFER IDF « Guide pratique : Installations agricoles de proximité : quels rôles pour les collectivités ? » : <http://www.afaup.org/nos-fiches-guides/>
- AFAUP « Fiches juridiques en agriculture urbaine » : <http://www.afaup.org/wp-content/uploads/AFAUP-Fiches-juridiques-baux-version-finale-planches.pdf>
- RTES - guide RepèRESS « L'accès au foncier des acteurs de l'ESS - enjeux et leviers pour les collectivités locales » : <https://www.rtes.fr/l-acces-au-foncier-des-acteurs-de-l-ess-enjeux-et-leviers-pour-les-collectivites-locales>

Les métiers en insertion

Les SIAE proposent des emplois en insertion en lien avec les débouchés professionnels dans les métiers de l'environnement et de l'alimentation durable, et de plus en plus en lien avec les nouveaux métiers de la ville.

OUVRIER MARAÎCHER POLYVALENT - AGENT DE PRODUCTION EN MARAICHAGE BIOLOGIQUE - AIDE-MARAICHER

MARAICHER URBAIN - OUVRIER JARDINIER POLYVALENT

ECO-ANIMATEUR - AGENT POLYVALENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE

AGENT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS - OUVRIER POLYVALENT ESPACES VERTS

AGENT DE CULTURE - OUVRIER HORTICOLE - OUVRIER EN PRODUCTION PÉPINIÈRE BIOLOGIQUE

Les prérequis au stade de l'embauche, lorsqu'ils existent, sont souvent liés aux contraintes du poste (ex: port de charges, station debout ou accroupie prolongée, avoir le permis de conduire ou savoir conduire un vélo-cargo...). Au stade de recrutement, les SIAE prennent le soin de faire visiter l'exploitation en soulignant les contraintes liées à l'activité, tout en mettant en avant les bienfaits de travailler avec le vivant.

Pendant le parcours en ACI, certains SIAE organisent des visites ou des journées d'immersion chez des exploitants agricoles, afin de permettre aux salariés de questionner leur projet professionnel au regard de la réalité du milieu professionnel. Les salariés sont également amenés à effectuer des stages, également connus sous le terme de période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP), dans l'objectif de préciser un projet professionnel.

Le contrat d'insertion

Le CDD d'insertion (CDDI) s'applique aux personnes recrutées par un ACI. Il s'agit notamment de jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté, de bénéficiaires de minima sociaux (RSA...), de demandeurs d'emploi de longue durée, ou de travailleurs reconnus handicapés.

Le CDDI est signé pour une durée minimale de 4 mois, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 24 mois (une prolongation du CDDI peut être demandée dans certains cas).

Afin de mesurer l'effet emploi du passage des salariés en insertion et d'observer l'évolution du taux de retour à l'emploi, plusieurs types de sorties dynamiques sont attendues des SIAE :

- Les sorties vers l'emploi durable : CDI, CDD ou missions d'intérim de 6 mois et plus, stage ou titularisation dans la fonction publique et création d'entreprises.
- Les sorties vers « un emploi de transition » : CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois, contrats aidés chez un employeur de droit commun.
- Les sorties positives : Formations préqualifiantes ou qualifiantes, embauches dans une autre SIAE.

Dans le cadre des dialogues de gestion, l'Etat impose deux objectifs aux SIAE : un taux minimum de 25% en emploi durable et 60% en sorties dynamiques.

Les SIAE ont 3 ans pour atteindre ces objectifs qui font l'objet d'un examen annuel.



Les modèles socio-économiques des ACI



Le modèle socio-économique désigne généralement les moyens mobilisés au service du projet articulés autour de trois axes principaux : la mission sociale (les richesses humaines), la mission économique (les leviers financiers), et la mission organisationnelle (les alliances).

En 2019, CHANTIER école Île-de-France, en partenariat avec la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France, a publié une étude monographique sur les modèles socio-économiques des ACI. L'étude avait pour finalité principale de démontrer les spécificités des ACI et l'impossibilité de modéliser les modèles, et d'accompagner la construction d'une culture commune à tous les partenaires des ACI franciliens sur la thématique des modèles socio-économiques.

Pour en savoir plus sur cette étude, vous pouvez consulter le rapport sur le site de CHANTIER école Île-de-France : <http://regions.chantierecole.org/idf/2020/03/26/les-modeles-socio-economiques-des-aci-en-ile-de-france-une-enquete-monographique/>

Le financement des ACI

Le financement de l'IAE est complexe et dépend du type de conventionnement. Pour financer leur mission sociale, les SIAE se reposent sur les recettes suivantes :

- L'aide au poste d'insertion (DRIETS Ile-de-France, Conseil Départemental).
- Les aides publiques complémentaires (Conseil Régional, Collectivités locales...).
- Les aides privées : fondations et mécénat.
- Le chiffre d'affaire issu de la commercialisation des biens et des services.

Quant aux ACI, ils sont soumis à des dispositions particulières de la réglementation qui structurent et contraignent leur modèle socio-économique, dans l'objectif de limiter la concurrence déloyale. Pour couvrir leurs charges d'exploitation, les ACI doivent viser un équilibre économique de :

- **30% de recettes issues de la commercialisation (dans la limite de 50 % avec dérogation)**
- **70% de recettes issues de subventions publiques et privées (octroyées au titre des services rendus aux territoires)**

Source : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000018526766

Les partenaires financiers

Afin de réunir les financements nécessaires, les SIAE font appel à divers acteurs et dispositifs de financement :

- L'Europe (Fonds Social Européen).
- L'Etat, via la DRIETS IDF.
- Les collectivités territoriales : la Région d'Île-de-France, les conseils départementaux, les EPCI (ex : les communautés d'agglomération), les communes.
- Agences spécialisées de l'Etat (ex : Agence Régionale de Santé Ile-de-France, ADEME...).
- Les fondations reconnues d'utilité publique et les fondations privées.
- Les commanditaires (ex : les bailleurs sociaux, entreprises privées).
- Les plateformes de financement participatif.

Les partenaires sociaux

Les partenaires sociaux peuvent apporter un soutien aux SIAE dans leur mission d'accueil et d'accompagnement de publics en difficulté. Les actions menées en partenariat peuvent se traduire par l'orientation des demandeurs d'emploi et l'élaboration des parcours d'insertion individuels, la coordination des acteurs de l'insertion professionnelle sur le territoire, les recherches de logement, ou bien la mise en place d'une ingénierie de formation spécialement adaptée aux publics en difficulté ainsi que l'organisation d'ateliers thématiques destinés aux salariés en parcours d'insertion.

Pour cela, les SIAE développent des relations partenariales avec un ensemble d'acteurs :

- Emploi : Pôle Emploi, les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE), les Missions locales, les Missions emploi, les Cap emploi...
- Solidarité et hébergement : les Maisons Départementales des Solidarités (MDS), les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les Maisons des jeunes et de la culture, les Conseils de la Vie Sociale (CVS), Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), ADOMA (Groupe CDC Habitat), les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA), des établissements médico-sociaux...
- Formation : les organismes de formation, les FLES (Fonds Local Emploi Solidarité), UPROMI...
- D'autres SIAE et associations (dont Emmaüs).

Les partenaires techniques

Pour un appui technique par rapport aux activités de production et les actions d'accompagnement socio-professionnel, les SIAE travaillent en lien avec divers partenaires techniques.

Voici quelques exemples de partenariats mis en œuvre :

- Les réseaux de l'IAE
 - Appropriation de la Formation En Situation de Travail et d'autres actions de professionnalisation avec le réseau CHANTIER école Ile-de-France.
 - Formations centrées sur les domaines de l'insertion et de l'agriculture biologique dispensées par le réseau Cocagne.
- Les services techniques des collectivités et des bailleurs
 - Mise à disposition d'engins de chantiers pour des aménagements.
 - Mise en place de l'irrigation avec les fontainiers du Bois de Vincennes.
- Les groupements d'agriculteurs, le Pôle de Compétitivité Technique en Agriculture Biologique (PCTAB) d'Ile-de-France, les maraîchers indépendants...
 - Conseil pour le développement d'un élevage de poules pondeuses avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France (GAB ÎDF).
- Des bureaux d'études / entreprises de conseil
 - Installation d'un composteur électromécanique avec les Alchimistes.
 - Analyse des sols et préparation d'un plan de gestion avec le laboratoire LAMS.
 - Campagne de veille des espèces invasives avec FREDON Ile de France.
 - Des formations à la certification biologique dispensées par Ecocert.
 - Conception du substrat avec AgroParisTech et le département Recherche-Action de l'entreprise Florentaise.
- L'AFAUP (la tête de réseau de l'agriculture urbaine professionnelle) et son réseau d'adhérents.
- Les fournisseurs.

Mobilisation de bénévoles

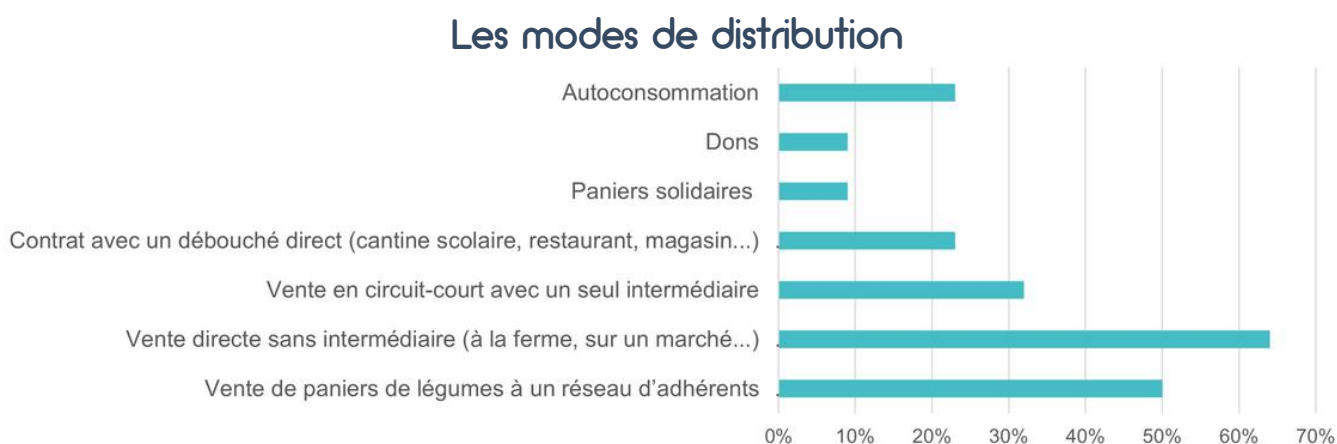
Au-delà de la gouvernance, les SIAE s'appuient sur un réseau de bénévoles pour assister avec les activités de production (production agricole, commercialisation, animation, etc.), et pour renforcer l'accompagnement des salariés en parcours d'insertion (formation informatique, aide administrative, sorties culturelles, etc.).



Commercialisation de la production

Les ACI commercialisent leur production auprès d'une diversité de clients et leurs modes de distribution recouvrent aujourd'hui des formes différentes.

Les activités de vente et de distribution permettent de diversifier les compétences acquises pendant le parcours d'insertion (préparation de commandes, relation client, logistique, etc.).



ANNUAIRE DES ACTEURS

75 - Paris

(1) Interface Formation - O Potager du Bois	24
(2) Le Paysan Urbain - La Ferme de Charonne	25
(3) Pépins Production - Prendre Racines	26
(4) Travail et Vie - Ferme du Rail	27

77 - Seine-et-Marne

(5) ARILE - Jardin de Cocagne Saint-Faron	28
(6) Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) - Graine d'Emploi	29
(7) Orientation, Développement, Emploi 77 - Vert Chez Moi	30
(8) PIJE - ADSEA	31

91 - Essonne

(9) Abeilles Aide et Entraide - Abeilles Maraîchères	32
(10) Etudes et Chantiers IDF - La Ferme Saint-Lazare	33
(11) Les Potagers du Télégraphe	34
(12) Les Chantiers de Sillery	35
(13) La Ferme des Potagers de Marcoussis	36

92 - Hauts-de-Seine

(14) Association Espaces - (3 ACI implantés dans plusieurs départements)	37
--	----

93 - Seine-Saint-Denis

(15) ACTES - Cité maraîchère de Romainville	39
(16) Association Territoires	40
(17) Aurore - Les Jardins Biologiques du Pont-Blanc	41
(18) Halage - Fleurs d'Halage	42

94 - Val-de-Marne

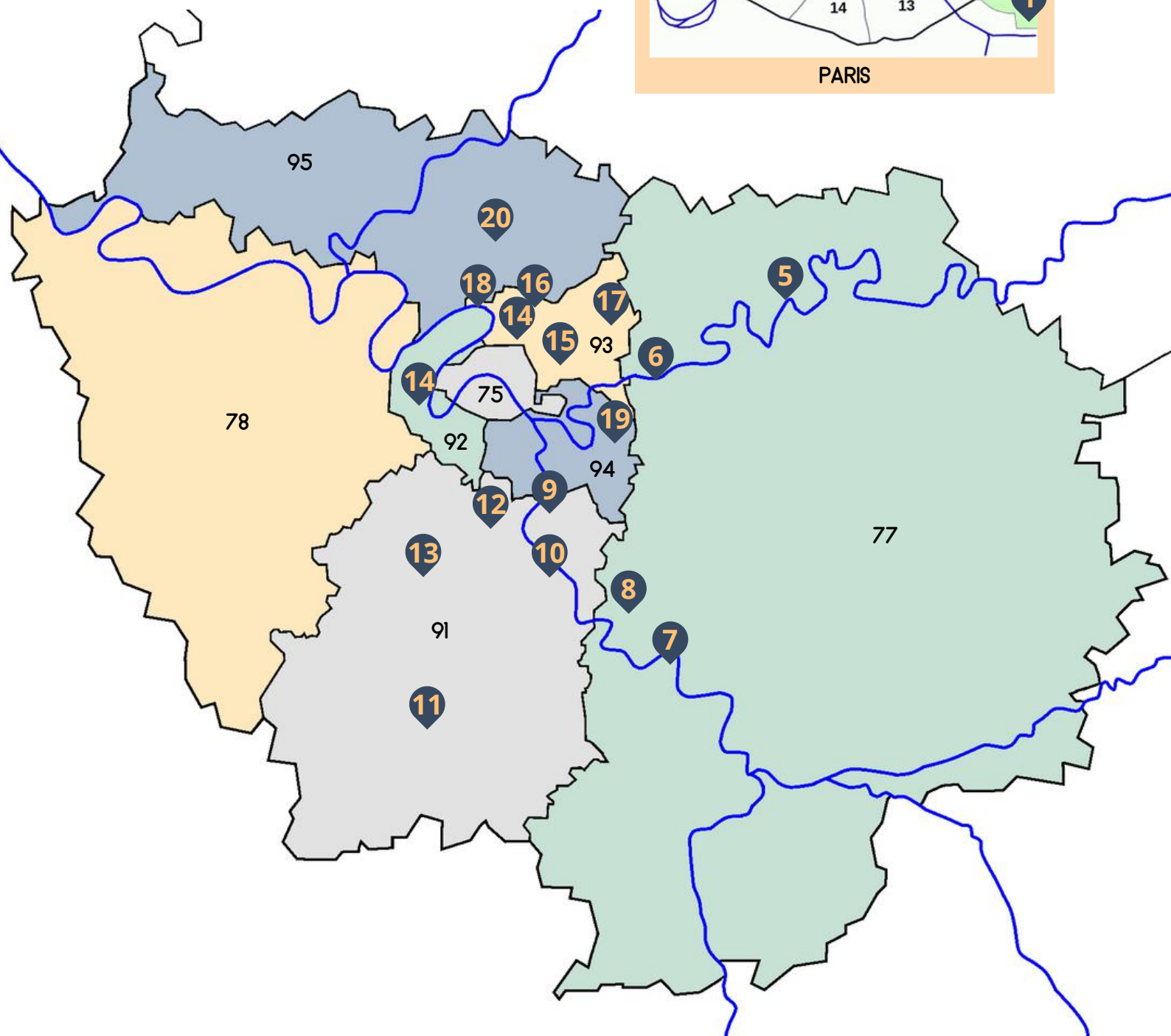
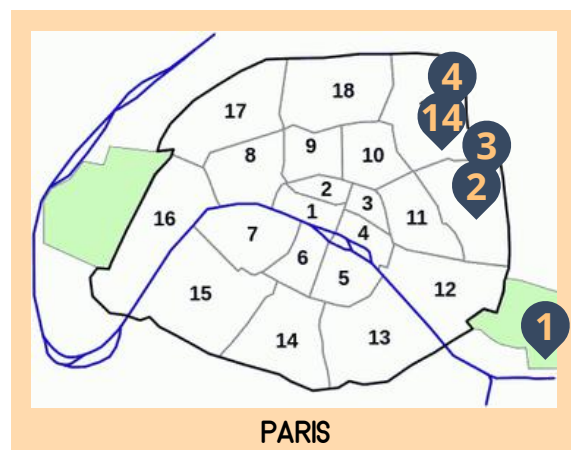
(19) Val Bio Ile-de-France	43
----------------------------	----

95 - Val d'Oise

(20) Plaine de Vie	44
--------------------	----

Autres ACI en Ile-de-France	45
-----------------------------	----

CARTE DES ACI FRANCILIENS



Pour consulter la carte des ACI et d'autres projets solidaires en lien avec l'agriculture urbaine :

<https://cultivonslaville.org/carte-des-aci/>



INTERFACE FORMATION - O Potager du Bois

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 2018

Ville d'implantation de l'ACI : Paris 12e (Bois de Vincennes)

Contexte d'implantation : Ancienne parcelle destinée à la culture fourragère au sein de la Ferme de Paris

Surface du site : 3500m² dont 1500m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 4

Support de production : Maraîchage biologique

Métier support : Aide-maraîcher

En 2016, l'association Interface Formation ouvre une boutique bio sociale et solidaire sous forme d'ACI à Paris. Dans une suite logique de remonter la filière, l'association a la volonté de lancer un nouvel ACI en maraîchage biologique. Interface Formation répond ainsi à un appel à projet de la Ville de Paris et devient lauréat pour investir une parcelle au sein de la Ferme de Paris. O' Potager du Bois est désormais une des rares exploitations maraîchères en pleine terre dans la capitale !

En plus d'acquérir des compétences professionnelles et des savoir-être transférables à d'autres métiers, l'ACI permet aux salariés d'améliorer la confiance en soi, à travers la réévaluation de son parcours et de ses connaissances, et de nourrir une prise de conscience environnementale et alimentaire.

Il y a deux moments particulièrement forts : les temps de récolte sont importants pour l'activité de production et ainsi des moments gratifiants pour les salariés ; la validation des acquis des salariés par un jury de professionnels, en vue d'obtenir le CQP « Salarié Polyvalent de la branche des ACI », représente une étape émouvante pour les salariés en insertion comme pour les formateurs.

Les salariés sont amenés à réaliser deux périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) en collectivité et en entreprise, afin de découvrir différents milieux de travail. La crise de la Covid 19 a amené Interface Formation à trouver des solutions pour rompre avec la fracture numérique, notamment afin de pouvoir poursuivre l'accompagnement et les actions de formation à distance. L'équipe permanente suit également des formations en externe comme l'appropriation de la Formation En Situation de Travail (FEST), et d'autres en interne afin de veiller à leur propre développement professionnel.

CONTACT

www.interface-formation.net - 01 48 03 00 45 - contact@interface-formation.net





LE PAYSAN URBAIN - La Ferme de Charonne

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 2016

Ville d'implantation de l'ACI : Paris 20e

Contexte d'implantation : Terrain enherbé en toiture du réservoir enterré d'eau non potable de Charonne

Surface du site : 6700m² dont 600m² cultivés sous serre + 260m² en bacs extérieurs

N° de salariés en parcours (2021) : 24

Support de production : Culture de micro-pousses, fleurs comestibles et aromates ; Animation de jardin pédagogique

Métier support : Agent de culture, chauffeur-livreur, animateur

Installé à l'origine à Romainville dans le cadre d'une occupation temporaire d'une friche urbaine, en 2020 le Paysan Urbain se déplaça à Paris pour investir un site obtenu grâce à l'appel à projets Parisculteurs. Malgré quelques contraintes de portance liées à l'ouvrage sous-terrain, un bail de 20 ans a permis à l'association d'envisager son développement sur le long terme. Dans une démarche d'essaimage du modèle, le Paysan Urbain s'est également installé à Marseille en 2018.

La culture de micro-pousses permet aux salariés en parcours d'insertion de voir rapidement le fruit de leur travail, ce qui s'est avéré bénéfique pour accompagner des personnes fragilisées vers le chemin de la reconstruction. La ferme urbaine regroupe un ensemble d'activités permettant de faire tourner les salariés sur les différents postes (mise en culture, conditionnement des produits, manutention du compost, livraison...). Le développement d'un jardin pédagogique en complément à l'activité de production, favorise davantage une prise de conscience environnementale ainsi que le développement de compétences en matière d'animation. En outre, l'ouverture du site sur le quartier induit des rencontres et des échanges avec une diversité de personnes de passage à la ferme (groupes scolaires, clients, bénévoles...).

Les départs des salariés en parcours insertion vers d'autres horizons sont des moments forts pour l'ensemble de l'équipe qui mettent en évidence les progrès réalisés au sein de l'ACI.

CONTACT

www.lepaysanurbain.fr - contact@lepaysanurbain.fr





PEPINS PRODUCTION - Prendre Racines

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 2021

Ville d'implantation de l'ACI : Paris 11e et 20e

Contexte d'implantation : Ancienne prairie attenante au réservoir d'eau potable de Belleville

Surface du site : 200m²

N° de salariés en parcours (2021) : 6

Support de production : Production de jeunes plants

Métier support : Ouvrier en production pépinière biologique

Agissant au tout début du cycle de vie des plantes, l'association Pépins Production développe des pépinières de quartier à Paris depuis 2015 pour accompagner le processus de végétalisation des villes, tout en créant du lien social. Suite à l'inauguration récente de leur ACI, des salariés en parcours d'insertion sont formés à la production de jeunes plants et aux activités de conseil, de vente et de distribution.

L'activité à la pépinière constitue un support de travail remobilisant et accessible avec des tâches simples qui permettent aux salariés de développer des compétences techniques dont une attention méticuleuse. Les postes de travail peuvent également être aménagés permettant aux personnes rencontrant des difficultés physiques d'y participer.

Lauréat de l'appel à projets Parisculteurs, l'association a remporté le site au titre du projet Flore Urbaine, en partenariat avec Plein Air, la première ferme florale urbaine de Paris. Les équipes de l'ACI espaces verts de l'association Interface Formation sont également amenés à intervenir sur l'entretien paysager du site.

Bien implanté dans le milieu de l'agriculture urbaine en région parisienne, Pépins production mobilise son réseau afin de permettre aux salariés de découvrir d'autres métiers annexes à l'agriculture urbaine (ex : fleuriste). L'accueil du public lors des ventes à la pépinière sont valorisant pour l'équipe et permet de créer un lieu de discussion autour du végétal.

Chaque année, Pépins production organise son « Festival Vivaces ! », dans l'objectif de faire découvrir la diversité végétale au grand public, en promouvant des modes de production écologiques et solidaires. Forte de son expérience, l'association se développe aujourd'hui au-delà de Paris, avec des sites à Pantin (93), Chelles (77) et des projets à Marseille. Elle propose également un accompagnement des porteurs de projets via une formation à la création de pépinières de quartier.

CONTACT

www.pepinsproduction.fr - contact@pepinsproduction.fr





TRAVAIL ET VIE - La Ferme du Rail

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 2018

Ville d'implantation de l'ACI : Paris 19e

Contexte d'implantation : Ancienne friche attenante à la Petite Ceinture Ferroviaire de Paris

Surface du site : 1 400m² dont 700m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 10

Support de production : Maraîchage, compostage

Métier support : Ouvrier polyvalent espaces verts

La Ferme du Rail est sortie de terre grâce à l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris » lancé en novembre 2014 par la Ville de Paris. Conçue par plusieurs acteurs partageant un désir de voir grandir un lieu d'activité qui allie agriculture urbaine, des emplois en insertion, et un restaurant ouvert au quartier, la Ferme du Rail est également un lieu d'hébergement mixte pour des personnes en rupture sociale et des étudiants.

Portée par l'idée d'intégrer un ACI au sein d'un projet plus global, l'objectif essentiel de l'association Travail et Vie est de proposer un travail quotidien accessible aux personnes en difficulté. L'activité maraîchère étant saisonnière, la collecte de déchets organiques à l'échelle du quartier à l'aide de vélos triporteurs ou bien déposés au point d'apport volontaire par les habitants du quartier, permet de proposer un travail tout au long de l'année et d'instaurer une certaine stabilité à l'activité. La ferme est équipée d'un composteur électromécanique, permettant une transformation rapide des déchets en compost. C'est également l'activité qui suscite le plus de vocations chez les salariés, même si les suites de parcours vers ce secteur d'avenir créateur d'emplois ne sont pas encore avérés aujourd'hui.

Un jardinier paysagiste expérimenté accompagne la montée en compétence de l'encadrante technique sur le maraîchage urbain et coordonne des interventions à l'extérieur pour les salariés en parcours dans l'objectif de favoriser leur polyvalence et une adaptation à un rythme de travail plus poussé.

La totalité de la production de la ferme est commercialisée auprès du restaurant « Le passage à niveau » et les salariés déjeunent sur place, découvrant ainsi les résultats de leur travail. A l'avenir, l'association souhaite récupérer d'autres terrains afin d'augmenter les rendements et démontrer un modèle répliquable répondant aux besoins de la ville.

CONTACT

www.travailetvie.org - 01 40 18 78 75 - fermedurail@gmail.com





ARILE - Jardin de Cocagne Saint-Faron

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Meaux

Création de l'ACI : 2018

Ville d'implantation de l'ACI (2021) : Meaux

Contexte d'implantation : Terrain en friche appartenant à la commune

Surface du site : 50 000m² dont 13 000m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 25

Support de production : Maraîchage biologique

Métier support : Aide-maraîcher

Forte de plus de 40 années d'expertise, l'ARILE (Association Régionale pour l'Insertion, le Logement et l'Emploi) développe des projets répondant aux problématiques d'hébergement, de logement, d'emploi et de justice. L'association inscrit ses actions dans une démarche citoyenne, éco-responsable et environnementale avec l'objectif de sensibiliser plus largement la société civile au développement durable.

Grâce à une opportunité foncière pour réhabiliter une zone en friche, l'ARILE a installé un ACI avec l'appui du Réseau Cocagne. Le projet a nécessité une levée de fonds importants pour financer le démarrage de l'activité (travaux d'aménagement, serres, matériel agricole, etc.) et son émergence a été rendu possible grâce au soutien de la Ville de Meaux.

Une production diversifiée de légumes anciens et rustiques est distribuée via 100 paniers hebdomadaires destinés aux adhérents engagés. Dans une logique de démocratisation de légumes bio, une boutique au jardin a été inaugurée en 2021, accessible aux habitants non-adhérents. Toujours en privilégiant une distribution en circuit-court, l'ACI diversifie aujourd'hui ses canaux de distribution à travers un marché local, dans une enseigne de légumes biologiques et auprès d'un hypermarché, ce qui permet d'écouler la production en volume et d'éviter la perte des légumes. De plus, les partenaires commerciaux sont disposés à accueillir les salariés de l'ACI en stage pour leur faire découvrir d'autres métiers. Ainsi, l'environnement professionnel proposé par l'ARILE permet également de développer des compétences annexes et d'envisager des sorties vers l'emploi dans la préparation de commandes, la vente, et la distribution.

Dans l'avenir, l'association compte animer des ateliers de cuisine pour faire découvrir les variétés anciennes, installer une conserverie, des animaux et une activité d'agroforesterie, qui viendront compléter les compétences acquises par les salariés.

CONTACT

www.asso-arile.com - jardin.saint.faron.arile@gmail.com





M2IE - Graine D'Emploi

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Torcy

Création de l'ACI : 2009

Ville d'implantation de l'ACI : Champs-sur-Marne

Contexte d'implantation : Potager historique d'un château

Surface du site : 3 500m² dont 1 200m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 21

Support de production : Entretien d'espaces verts, maraîchage et gestion de biodéchets

Métier support : Agent d'entretien espaces verts ; Ouvrier maraîcher ; Agent collecteur

La Maison Intercommunale de l'Insertion et de l'Emploi (M2IE) accompagne depuis 1974 des personnes en difficulté vers l'emploi en leur proposant une offre de services variés. Pour la M2IE, la nature est une source de découvertes futures et de solutions aux enjeux urbains d'aujourd'hui. Grâce à un partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux depuis 2009, les salariés de l'ACI Graine d'Emploi participent à la remise en culture et l'entretien du potager royal du domaine de Champs-de-Marne.

Dans l'ambition d'allier des actions d'insertion à l'alimentation durable et l'économie circulaire, l'association s'est tournée vers l'agriculture urbaine, un support de production qui offre une palette de métiers et de compétences. La culture maraîchère permet également d'effectuer un travail pédagogique sur la nutrition en faisant découvrir aux salariés des légumes et des fruits qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer. La production est partagée entre les salariés et donne l'occasion d'apprendre à cuisiner les produits récoltés.

La M2IE a remporté en 2019 le prix de l'inspiration en ESS grâce à son projet SEED (« graines » en anglais mais également acronyme de « Simplement Etre et Evoluer Dignement »), qui visait à rendre le jardin-potager interactif et connecté, dans l'objectif d'apporter une dimension numérique afin de lutter contre la fracture numérique de leurs salariés en insertion, de promouvoir le travail de la terre effectué par ces derniers et de faire tomber quelques préjugés sur l'insertion.

Aujourd'hui, l'association développe « Les Vertueux », un projet annexe aux activités espaces verts et maraîchage, afin de proposer des solutions circulaires et locales de collecte des déchets organiques et de valorisation par compostage. Des ateliers de lutte contre le gaspillage alimentaire et d'initiation au compostage seront également proposés aux habitants et scolaires. En outre, l'association souhaite faire évoluer le modèle économique de l'ACI par la production et vente de compost et de plants potagers.

CONTACT

www.m2ievm.com - 01 64 62 22 49 - accueilm2ie@m2ievm.com





VERT CHEZ MOI

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Dammarie-les-Lys

Création de l'ACI : 2016 (création du jardin)

Ville d'implantation de l'ACI : Dammarie-les-Lys

Contexte d'implantation : Ancien verger du château des Vives-Eaux

Surface du site : 5 100 m² dont 1 500 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 12

Support de production : Maraîchage agroécologique

Métier support : Ouvrier maraîcher, Ouvrier polyvalent espaces verts

C'est d'un terrain en friche mis à disposition par la Ville de Dammarie-les-Lys que l'association Orientation Développement Emploi 77 a développé un jardin-maraîcher en s'inspirant de la permaculture et des pratiques de l'agroécologie. Dans l'objectif de remettre au travail des personnes éloignées de l'emploi en proposant une activité de maraîchage, l'ACI génère des emplois en insertion mais également des vocations permettant à certains salariés de se trouver ainsi une âme de jardinier.

Au démarrage du projet, un important travail de débroussaillage du site a été réalisé par les salariés de l'ACI avec une aide technique apportée par les services de la ville (prêt d'une mini-pelle, rétablissement de l'eau, aménagement d'un parking...). Les investissements de démarrage ont également été soutenus par la Région Ile-de-France, le Conseil départemental de Seine-et-Marne et la communauté d'agglomération Melun-Val de Seine.

De belles réussites se font en équipe, et les activités au jardin permettent aux salariés de retrouver du lien social et de constater rapidement des résultats concrets. Certains découvrent ainsi un penchant pour les métiers manuels, et plus précisément les métiers de la terre. Parmi les exemples d'évolution, un ancien salarié au jardin occupe aujourd'hui un poste d'encadrement technique au sein d'un autre ACI francilien sur le même secteur d'activité.

Si les récoltes du potager étaient réservées à une épicerie sociale et un restaurant associatif la première année, elles sont désormais proposées aux Dammariens à travers la mise en place d'un marché sur place au jardin. Des ateliers de sensibilisation au jardin accueillent également les habitants.

Aujourd'hui, ODE s'est désormais engagée dans une démarche pour certifier l'activité en agriculture biologique et développe des activités hors les murs du jardin, dont un projet de conception et d'animation de jardins partagés en lien avec WOODi, le nouveau écoquartier de Melun.

CONTACT

www.ode77.fr - 01 64 39 97 93 - dammarie@ode77.fr





PIJE - ADSEA 77

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Combs-la-Ville

Création de l'ACI : 2006

Ville d'implantation de l'ACI : Savigny-le-Temple

Contexte d'implantation : Potager historique du domaine de la Grange-la-Prévôté

Surface du site : 1,5 ha dont 1 000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 17

Support de production : Maraichage biologique, entretien des espaces verts et naturels, aménagements paysagers

Métier support : Ouvrier Maraîcher

En partenariat avec la Direction du domaine de la Grange-la-Prévôté, le service PIJE de l'association ADSEA 77 a réhabilité l'ancien potager du château à caractère conservatoire. Datant au moins de 1760, le potager est implanté dans un parc de 13 ha dessiné au XVIII^e siècle, suivant le modèle des jardins « à la française ». Aujourd'hui, le projet s'inscrit dans le vaste programme de cultures urbaines de la municipalité visant à faire de Savigny-le-Temple, une « ville-nourricière ».

L'activité au potager est centrée sur la préservation et la mise en valeur de la biodiversité cultivée d'Île-de-France, en associant des collections pérennes (d'arbres fruitiers, de saules-osier, etc.) et des plantes potagères, ornementales, aromatiques et céréalières annuelles. Les salariés interviennent principalement dans la mise en culture et l'entretien du potager, la récolte, la préparation des commandes, le pesage. Des activités annexes sont réalisées ponctuellement ou périodiquement : travail autour de la réalisation de paniers ou structures en osier, travail de labour sur une parcelle par traction animale (ânes) en partenariat avec une association locale, formation et taille d'arbres fruitiers en partenariat avec l'Ecomusée de Savigny-le-Temple, et d'autres actions de formation en partenariat avec le Potager du Roy.

La distribution de la production est gérée par la municipalité de Savigny-le-Temple en régie directe. L'objectif est de fournir en priorité les crèches de la ville, une action déjà existante depuis 2007, mais à présent systématisée en changeant les méthodes de travail de la cuisine centrale de la crèche. Les légumes sont aussi destinés aux centres sociaux.

Le projet intègre, dans le cadre de l'ouverture du parc du Domaine au public, la présence de centres sociaux, centres aérés ou classes scolaires qui peuvent se voir réserver des petits espaces de culture. Une manifestation annuelle, le « Printemps des Jardiniers », accueille des animations et exposants autour du jardinage, du manger local et de la pépinière.

CONTACT

www.adsea77.fr - 01 60 60 24 36 - pije@adsea77.fr





ABEILLES MARAÎCHÈRES

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Draveil

Création de l'ACI : 2011

Ville d'implantation de l'ACI : Crosne

Contexte d'implantation : Friche urbaine

Surface du site : 40 000 m² dont 20 000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 26

Support de production : Maraîchage biologique, arboriculture, apiculture, compostage et élevage de poules pondeuses en plein air

Métier support : Ouvrier maraîcher

Abeilles Aide et Entraide oeuvre dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle depuis plus de 30 ans. Forte de son expérience et dans une perspective de développement et de changement d'échelle, en 2011 l'association se lance dans la création d'un ACI. La naissance du projet est fortement liée au contexte périurbain : une grande concentration de demandeurs d'emploi, l'opportunité de valoriser des terrains non constructibles par l'agriculture biologique, et une demande en produits frais à satisfaire.

L'association a développé un espace d'agriculture périurbaine sur des terrains appartenant à l'état, situé sur l'emprise d'une déviation autoroutière (projet qui n'a pas vu le jour). À l'activité de maraîchage biologique s'ajoute un élevage de poules pondeuses, un verger et une quinzaine de ruches assurent une bonne pollinisation des fleurs. Travailler avec le vivant s'avère ainsi un bon support pédagogique pertinent pour diversifier les compétences et améliorer les savoir-être, par rapport aux exigences spécifiques des productions agricoles (rigueur, assiduité, polyvalence...)

Le cadre de travail est également important pour l'association qui a misé sur l'amélioration de la qualité paysagère de l'espace (zone dédiée aux plantes aromatiques, l'écoconstruction de mobilier...), un atout à la fois pour le bien-être des salariés de l'ACI mais également pour le public urbain, régulièrement accueilli à la ferme. Les salariés en parcours d'insertion peuvent également participer aux activités d'animation. L'association perçoit ainsi qu'il y a un gain en matière de sociabilité, de technicité, de dynamisme et de communication. C'est également l'occasion de véhiculer une bonne image du secteur de l'IAE.

Avec plus de 3500 paniers distribués chaque année auprès d'une cinquantaine d'adhérents engagés, l'ACI propose également la vente directe au jardin et fournit un restaurant biologique et végétarien, une épicerie biologique et un distributeur associatif. La force d'Abeilles Maraîchères réside dans la diversification des ses d'activités. A terme, l'association compte mettre en place des formations qualifiantes en apiculture, destinées aux demandeurs d'emploi et au grand public.

CONTACT

www.abeilles-aide-entraide.fr - 01 69 48 88 43 - contact@asso-abeilles.fr





LA FERME SAINT-LAZARE ET LE CHAMP BLEU

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Évry-Courcouronnes

Création de l'ACI : 2001

Ville d'implantation de l'ACI : Grigny et Verrières-le-Buisson

Contexte d'implantation : Parc d'un ancien monastère

Surface du site : 1 400 m² et 1 150 m²

N° de salariés en parcours (2021) : 26

Support de production : Maraîchage biologique et ferme pédagogique

Métier support : Agent de production en maraîchage biologique

Études et Chantiers Île-de-France mobilise son savoir-faire en s'appuyant sur la pédagogie de chantier dans le cadre de projets d'intérêt collectif, adaptés aux territoires locaux et visant la préservation de l'environnement. Installée sur le site d'un ancien monastère lazareste et viticole aux abords des lacs de l'Essonne, la Ferme Saint-Lazare est une exploitation agricole à but pédagogique, qui réunit des espaces de maraîchage, des ruches et un ensemble d'animaux. Un deuxième site de production maraîchère se trouve à Verrières-le-Buisson.

Entourée par des murs anciens, la Ferme Saint-Lazare représente un cocon protecteur pour les personnes fragilisées embauchées au sein de cet espace d'apprentissage et de développement pour tous. Au stade de recrutement, l'équipe permanent de l'ACI prend le temps de préciser les attentes et contraintes du travail à la ferme en vue d'assurer une sensibilisation à la rudesse des métiers agricoles et d'éviter des échecs. Dans un premier temps, les parcours de formation mises en oeuvre visent à mobiliser des savoirs de base à travers les activités à la ferme. Par la suite, les apprentissages deviennent plus techniques, en fonction des aptitudes et envies des salariés en insertion.

Les salariés peuvent mettre la main à la menuiserie lors des ateliers de bricolage, développent ainsi d'autres compétences réemployables ailleurs. Des temps collectifs sont également organisés dans le souci de favoriser le dialogue autour des questions relatives à l'alimentation et la santé.

Parmi ses partenaires, Etudes & Chantiers travaille en collaboration avec le CFFPA de Brie Comte Robert pour la construction d'un parcours de formation. L'association développe des actions d'EEDD sur la commune de Grigny et ses alentours et prévoit l'installation d'une micro-conserverie à la ferme afin de valoriser la production de la ferme.

CONTACT

<http://lafermesaintlazare.etudesetchantiers.org/> - 01 60 78 19 12 - maraichage.grigny@etudesetchantiers.org





LES POTAGERS DU TELEGRAPHE

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Étampes

Création des ACI : 2002 (Etampes) et 2013 (Itteville)

Ville d'implantation de l'ACI : Etampes et Itteville

Contexte d'implantation : Ancienne friche

Surface du site : 32 000 m² et 10 000 m² (Itteville)

N° de salariés en parcours (2021) : 38

Support de production : Maraichage AB et élevage de poules pondeuses

Métier support : Aide Maraîcher

Les Potagers du Télégraphe fait partie du Pôle Economie Solidaire Sud-Essonne, un groupement composé de plusieurs structures dans les domaines de l'insertion et de la formation, qui facilite la coordination des activités économiques et sociales sur le territoire. Installée à l'origine sur le site d'un ancien institut médico-éducatif à Etampes, sur un terrain mis à disposition par l'EPS Barthelemy Durand, à partir de 2013 l'association a développé son activité sur une deuxième parcelle d'un hectare à Itteville, en friche depuis 30 ans.

Située dans une partie de l'Essonne peu desservie par les transports publics et qui offre peu d'opportunités pour des personnes éloignées de l'emploi, malgré des zones d'activités avoisinantes, l'association noue des relations partenariales avec les communes et entreprises locales dans l'objectif d'envisager des périodes en immersion professionnelle pour ses bénéficiaires dans les services de la ville, les cantines scolaires et les supermarchés.

Au-delà de son réseau consommateurs-adhérents, l'ACI a diversifié ses canaux de distribution à travers des marchés locaux, des établissements scolaires, et une plateforme spécialisée dans la distribution de produits locaux (la Ruche qui Dit Oui). Une activité de transformation alimentaire anti-gaspillage est réalisée en partie en interne (fabrication de choucroute) et en externe (mise en bocal de soupes, de ratatouille...). En plus de sa certification AB, Les Potagers du Télégraphe arbore aujourd'hui la marque régionale « PRODUIT EN Île de France » et le label départemental « La Belle Essonne ».

En 2022, l'ACI a poursuivi sa diversification en créant un atelier d'élevage de 249 poules pondeuses labellisé en AB pour susciter de nouvelles passions ainsi que proposer de nouveaux horizons professionnels. L'association a lancé une campagne de financement participatif pour soutenir le projet tandis que sa mise en œuvre sera réalisée en interne avec la participation des salariés en insertion et en lien avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques Ile de France et des professionnels du secteur. Des nouveaux emplois en insertion seront ainsi créés pour la gestion de l'activité et la vente en circuit ultra-court.

CONTACT

www.lpdt91.fr - 01 69 16 11 11 - contact@lpdt91.fr





LES CHANTIERS DE SILLERY

Statut de la SIAE : Association 1901

Création des ACI : 2020

Ville d'implantation de l'ACI : Epinay sur Orge

Contexte d'implantation : Domaine appartenant à la Fondation Franco-Britannique de Sillery

Surface du site : 30 ha dont 40 000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 12

Support de production : Maraîchage et entretien des espaces naturels

Métier support : Ouvrier maraîcher polyvalent

Depuis 1919 la Fondation Franco-Britannique de Sillery a d'abord accueilli les soldats blessés ou mutilés des deux guerres mondiales, avant de se mettre au service des personnes en situation de handicap et/ou d'exclusion. Ilot de verdure et de fraîcheur d'une superficie de 30 hectares, aménagé autour de bassins créés par le paysagiste Varé au 19^e siècle, le Domaine accueille différentes structures médico-sociales sur le site. Dans un environnement proche fortement construit, c'est un lieu propice au rétablissement des personnes accompagnées.

L'ACI est situé sur le Domaine de Sillery, à Epinay-sur-Orge, en bordure de l'autoroute A6, près des gares d'Epinay sur orge, de Petit Vaux et du futur tramway T12 (Massy Evry). Jusque dans les années 50, une ferme était implantée au cœur du domaine et permettait de fournir différents produits à la cuisine de l'époque. Depuis 2018, la Fondation a progressivement renoué avec son passé d'autosuffisance alimentaire en initiant la rénovation d'un verger. Cette première expérimentation a permis de construire un projet de chantier d'insertion spécifique, qui a été officiellement agréé en juin 2020. Cela a permis la création d'une exploitation maraîchère, menée en agriculture biologique, et l'aménagement d'espaces naturels favorisant la biodiversité.

Les salarié(e)s en parcours participent à l'ensemble du processus de production, du semis en serre chaude à la récolte, puis à la préparation et à la vente aux clients. L'entretien des parcelles de culture, leur fleurissement, la plantation de haies, des petits ateliers de mécanique, de bricolage et la gestion de l'atelier permettent de diversifier les travaux engagés, et de développer des compétences. En parallèle d'un accompagnement socioprofessionnel et de formations, tout est mis en œuvre pour envisager et soutenir le retour à l'emploi pérenne.

Le projet est encore jeune, et même s'il a déjà trouvé une forme de stabilité, beaucoup de travail reste à faire !

CONTACT

www.ffbs-sillery.com - 01 69 79 36 30 - leschantiers@ffbs-sillery.com





LA FERME DES POTAGERS DE MARCOUSSIS

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Marcoussis

Création des ACI : 1999

Ville d'implantation de l'ACI : Marcoussis

Contexte d'implantation : Terres agricoles

Surface du site : 11 000 m²

N° de salariés en parcours (2021) : 35

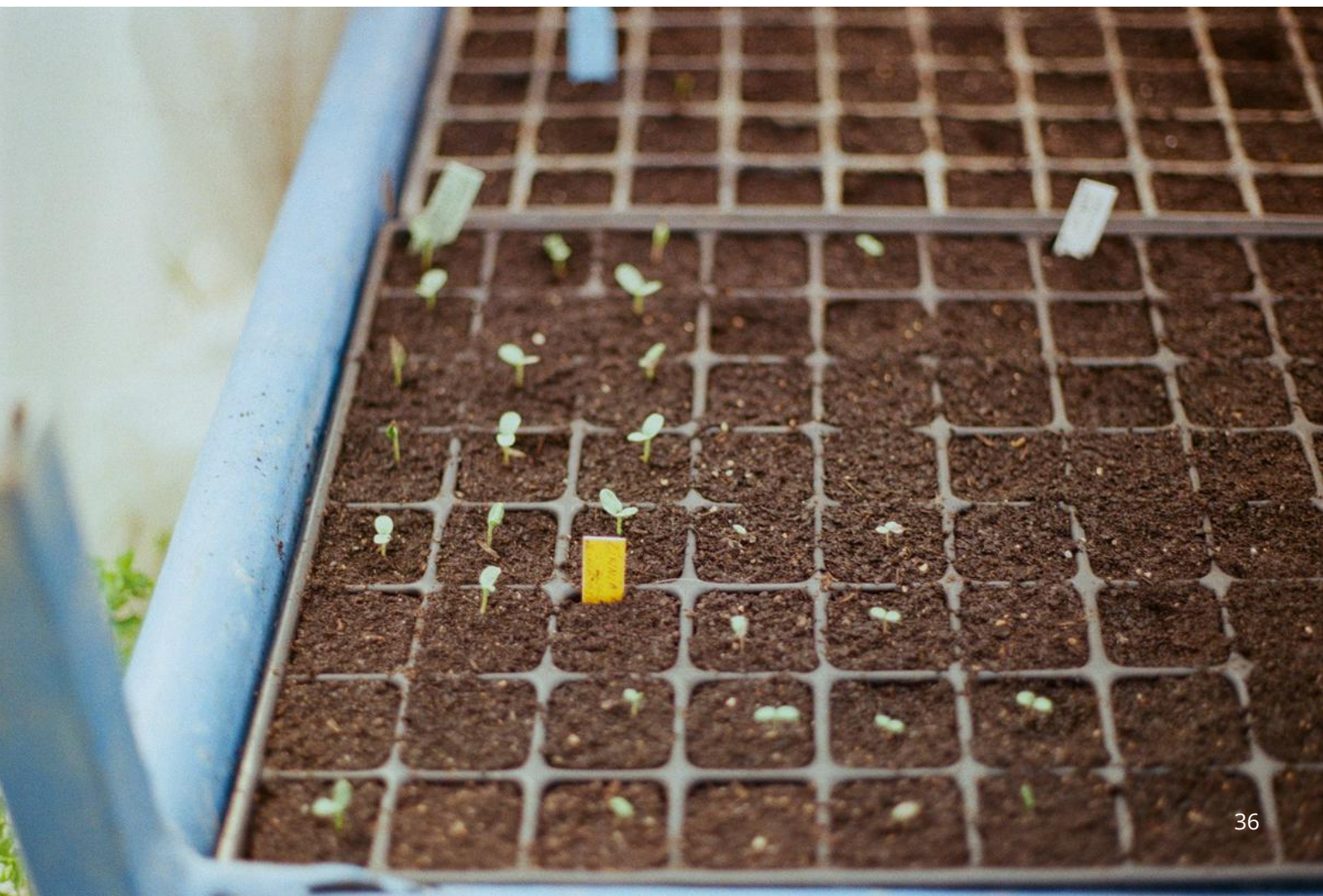
Support de production : Maraîchage biologique ;
agroforesterie

Métier support : Ouvrier maraîcher

La Ferme des Potagers de Marcoussis produit une grande variété de fruits et légumes biologiques, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents et commercialisés en vente directe au sein de la boutique à la Ferme. L'ACI est ancré dans le territoire contribuant au maintien des terres agricoles essonniennes et à la préservation de la biodiversité, des sols et de l'eau. L'association porte également un deuxième ACI, la Conserverie Coopérative de Marcoussis, avec pour support d'activité la transformation alimentaire.

CONTACT

www.lespotagersdemarcoussis.org - 01 64 49 52 80 - contact@lespotagersdemarcoussis.fr



L'association Espaces anime une quinzaine de chantiers d'insertion par l'écologie urbaine qui ont pour objectifs de favoriser la création de lien social entre les habitants et de sensibiliser à l'environnement, tout en proposant aux salariés en insertion un emploi, une formation aux métiers émergents et un accompagnement socioprofessionnel. Espaces a pris le tournant de l'agriculture urbaine avec la création de 3 ACI autour des activités de maraîchage, de compostage, d'écopaturage, et l'animation de jardins solidaires et partagés.



CULTICIME

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Chaville (92)

Création de l'ACI : 2016

Ville d'implantation de l'ACI : Aubervilliers (93)

Contexte d'implantation : Toiture-terrasse d'un centre commercial

Surface du site : 5 000 m², dont 2 000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 7

Support de production : Maraîchage urbain

Métier support : Éco-animateur ; éco-maraîcher

L'association constate que mettre les mains dans la terre contribue à améliorer le bien-être psychique et apporte un apaisement aux publics fragilisés, tandis que l'apprentissage par le geste permet à certains publics dont le français n'est pas la langue maternelle de s'approprier le langage afin de pouvoir travailler et de se faire comprendre. Le retour au vivant et l'initiation aux techniques agricoles, respectueuses de l'environnement et favorables à la biodiversité, sont des activités valorisantes permettant de retrouver du sens, de se ressourcer et de comprendre comment la nature s'intègre en milieu urbain en observant les interactions au sein d'un écosystème. Si le bien-être passe aussi par la nourriture, l'agriculture urbaine nous invite à interroger l'accès à une alimentation durable et locale en ville.

A travers ses activités, Espaces contribue à promouvoir les métiers de demain qui s'inscrivent dans la transition écologique. Même si les salariés ne poursuivent pas dans l'activité de l'ACI, les compétences acquises au cours du parcours vont être multiples et fortes : savoir travailler en équipe, être rigoureux dans son travail et à l'écoute des consignes.



ANIMATION NATURE EN VILLE

Création de l'ACI : 2001

Villes d'implantation de l'ACI : Paris + IDF

Contexte d'implantation : Terrains appartenant à des bailleurs et des communes

Surface du site : Dépend des jardins

N° de salariés en parcours (2021) : 12

Support de production : Entretien de sites végétalisés en ville, animation de jardins partagés et solidaires, compostage de quartier

Métier support : Éco-animateur ; éco-collecteur



Au sein des jardins partagés et solidaires qu'elle anime, Espaces mène des activités d'animation de jardinage écologique autour du tri des déchets verts et ménagers auprès de divers publics (bénévoles, jardiniers, élus...), dans une logique d'économie circulaire dans l'objectif de mettre en lumière les impacts de notre consommation et d'encourager les collectivités à développer des systèmes de recyclage plus performants. Les salariés améliorent ainsi leurs capacités de communication en s'appropriant des outils pédagogiques et deviennent ainsi porte-parole pour sensibiliser, à leur tour, les citoyens.

Au domaine de Saint-Cloud, l'association a créé le Jardin du Piqueur : un lieu de rencontres et d'échanges pour sensibiliser les citoyens au développement durable. Les salariés de l'ACI et une équipe de bénévoles motivés réalisent du maraîchage, une petite restauration, de l'éco-pâturage et participent à l'animation d'ateliers pédagogiques sur les thématiques du gaspillage alimentaire, d'alimentation durable pour sensibiliser les citoyens aux pratiques écologiques.

En tant que structure porteuse de nombreux ACI, Espaces mobilise un réseau important de plus de 150 partenaires publics et privés qui vont mettre à disposition des lieux, accorder des subventions ou mettre à disposition des collaborateurs pour du mécénat de compétences (collectivités, bailleurs sociaux, fondations, entreprises...). L'association coordonne également un réseau de bénévoles qui participe aux activités agricoles et aux actions d'accompagnement social et professionnel (cours de français, démarches administratives...).

Afin d'accompagner au mieux ses salariés en insertion vers l'emploi, Espaces mise fortement sur la formation métiers en situation de production, en s'appuyant sur des référentiels de compétences établis au regard des activités de l'ACI et des titres professionnels certifiés, qui peut être validée par des sessions de certification des compétences devant un jury professionnel.



JARDIN DU PIQUEUR

Création de l'ACI : 2018

Villes d'implantation de l'ACI : Saint-Cloud (92)

Contexte d'implantation : Ancien jardin pédagogique au sein du Domaine national de Saint-Cloud

Surface du site : Jardin du piqueur : 30 000 m²

N° de salariés en parcours (2021) : 5

Support de production : Maraîchage, éco-pâturage, petite restauration au Café Solidaire, animation

Métier support : Éco-animateur ; aide-maraîcher

CONTACT

www.association-espaces.org - 01 55 64 13 40 - espaces@association-espaces.org



CITÉ MARAÎCHÈRE DE ROMAINVILLE

Statut de la SIAE : Commune (collectivité)

Siège de la SIAE : Romainville

Création de l'ACI : 2021

Ville d'implantation de l'ACI : Romainville

Contexte d'implantation : QPPV en renouvellement urbain

Surface du site : 350 m² cultivés en bacs

N° de salariés en parcours (2021) : 12

Support de production : Production maraîchère hors-sol ; culture de champignons et d'endives en sous-sol ; éco-animation ; éco-entretien, accueil et logistique

Métier support : Ouvrier maraîcher ; éco-animateur

A Romainville, la Mairie a créé l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES) pour porter elle-même un ACI dans l'objectif d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi vers les métiers de la transition écologique et solidaire, tout en facilitant l'accès aux habitants à une alimentation durable et locale. Cet équipement municipal, sous forme de serre verticale de maraîchage écologique sur substrat circulaire, se veut également un lieu de vie pour les Romainvillois à travers un programme d'événements festifs et pédagogiques.

Héritée par la municipalité de la mandature précédente et livrée début 2021, la Cité Maraîchère et son contexte d'implantation au cœur d'un QPV cristallisent de nombreux maux de la ville et elle est devenue ainsi un outil de réponse aux ambitions politiques. Conçue à l'origine en tant que lieu d'innovation agronomique, architecturale et technique unique, la Cité Maraîchère réunit aujourd'hui diverses activités au-delà d'une production maraîchère, dédiées à la sensibilisation de tous à la nature en ville, l'écocitoyenneté et l'alimentation durable.

Afin de remédier aux problèmes surgissant d'un système de collecte des déchets par aspiration pneumatique souterraine, un pôle de médiation a été mis en place afin d'aller à la rencontre des habitants et sensibiliser au tri sélectif ainsi qu'au bon fonctionnement des bornes. La Cité Maraîchère propose ainsi des parcours d'insertion à travers les métiers d'éco-animateur et de médiateur zéro-déchet, aussi bien que des postes sur l'activité maraîchage, permettant des passerelles pour les salariés afin de susciter ou bien de confirmer des vocations.

En novembre 2021, Cultivons La Ville a organisé son premier forum des acteurs engagés pour l'insertion par l'agriculture urbaine dans les espaces de la Cité Maraîchère, un événement qui a réuni 120 participants autour des thématiques au cœur du projet.

CONTACT

www.lacitemaraichere.com - contact@lacitemaraichere.com





ASSOCIATION TERRITOIRES

Statut de la SIAE : Association 1901

Création de l'ACI : 2001

Ville d'implantation de l'ACI : Saint-Denis

Contexte d'implantation : Terres agricoles

Surface du site : 10 000 m²

N° de salariés en parcours [2021] : 29

Support de production : Maraîchage biologique, animation de jardins partagés, entretien des espaces verts, travaux d'aménagements paysagers, nettoyage urbain.

Métier support : Agent Polyvalent de l'environnement et de la Nature

L'association Territoires s'est installée sur une friche et des terres agricoles abandonnées, situées au croisement de Pierrefitte, Stains et Saint-Denis, dans l'ambition de s'engager dans l'amélioration du cadre de vie, de l'environnement urbain et de l'espace public. Son ACI contribue à la renaissance de la tradition maraîchère au cœur de la Zone des Tartres, tout en proposant des emplois en insertion et des actions dans une logique de sensibilisation et de mobilisation des habitants autour des problématiques environnementales.

Territoires tend vers l'autonomie en produisant ses propres semences paysannes et plants en veillant au respect de la rotation des cultures et dans le strict respect du mode de production biologique. Les équipes interviennent également dans le domaine de travaux de création paysagère et l'entretien des espaces verts, et l'aménagement de jardins partagés et collectifs au sein de quartiers de Plaine Commune.

Depuis 2019, l'association gère et anime la maison de l'écologie dédiée à la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Afin de participer à la lutte contre l'insécurité alimentaire, une partie de la production de la ferme est destinée à des ménages précaires.

Dans une démarche de coopération intelligente et durable, l'association est partie prenante d'une boucle alimentaire locale à Stains, projet né de l'initiative d'acteurs locaux tels que NOVAEDIA, l'association Parti Poétique et les Fermes de Gally. A terme, cette coopération serait renforcée dans le cadre de la structuration d'un PTCE (Pôle territorial de coopération économique) dans l'objectif de mutualiser des outils de stockage, de production et de transformation alimentaire, notamment grâce à la construction d'un bâtiment biosourcé.

CONTACT

www.assoterritoires.com - 01 48 26 49 86 - contact@assoterritoires.com





LES JARDINS BIOLOGIQUES DU PONT-BLANC

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Paris

Création de l'ACI : 1997

Ville d'implantation de l'ACI : Sevrans

Contexte d'implantation : Ancienne friche

Surface du site : 15 000 m²

N° de salariés en parcours [2021] : 43

Support de production : Maraîchage biologique et entretien des espaces verts

Métier support : Ouvrier Jardinier Polyvalent

Le projet des Jardins Biologiques fait partie des près de 200 établissements de l'association Aurore, qui accueille et accompagne depuis 1871 les personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers l'autonomie via l'hébergement, les soins et l'insertion professionnelle. Implanté sur une friche de la cité du Pont-Blanc à Sevrans, l'ACI propose aujourd'hui des parcours d'insertion dans les domaines de l'agriculture biologique et de l'entretien de jardins et espaces verts.

Le contact avec la nature et le fait de participer à une chaîne sociale de production (du semis jusqu'à la récolte et la distribution) permettent aux salariés de se sentir valorisés en constatant les fruits de leur travail et de remettre ainsi le pied à l'étrier par le biais d'une activité. Pendant les périodes de confinement liées à la crise sanitaire, l'association a constaté que de nombreux salariés ont préféré se rendre au travail afin d'assurer l'activité agricole à la ferme plutôt que de rester enfermés.

La vente des légumes repose sur l'engagement des adhérents et des paniers sont aussi distribués à petit prix aux salariés du jardin, ainsi qu'à des familles aux revenus faibles. En complément de son activité de maraîchage, Aurore propose une activité d'animation de jardins partagés et pédagogiques, auprès des riverains, des écoles et des centres de loisirs du quartier.

L'association organise également des journées de solidarité à la ferme dans l'objectif d'accueillir en immersion des collaborateurs des entreprises locales (telles que l'Oréal et GRDF) qui participent à une action terrain, aux côtés des bénéficiaires de l'ACI, afin de découvrir le fonctionnement et les enjeux de l'association tout en favorisant la cohésion d'équipe.

Dans l'avenir, Aurore envisage de contribuer à l'émergence d'un tiers lieu à Sevrans à travers l'animation d'actions autour de l'agriculture urbaine (notamment le compostage), et l'inauguration d'une académie du jardinage ainsi que d'un restaurant social.

CONTACT

www.aurore.asso.fr - 01 85 08 95 49 / 52 - jardinsbio@aurore.asso.fr





FLEURS D'HALAGE

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : L'Île-Saint-Denis

Création de l'ACI : 2019

Ville d'implantation de l'ACI : L'Île-Saint-Denis

Contexte d'implantation : Friche industrielle polluée en zone Natura 2000

Surface du site : 7 000 m² cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 16

Support de production : Horticulture urbaine

Métier support : Ouvrier horticole

L'association Halage répond depuis 1994 à une double préoccupation : l'amélioration du cadre de vie local des habitants et l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité. Grâce au soutien du Département de la Seine-Saint-Denis, elle a saisi une opportunité pour réhabiliter une friche industrielle polluée en bord de Seine en développant une activité horticole et des formations aux nouveaux métiers urbains. Halage devient ainsi un acteur incontournable de la filière de la fleur française en Ile-de-France.

Fleurs d'Halage est né d'un constat que les fleurs sont des objets beaux et valorisant, qui peuvent apporter de multiples vertus bénéfiques dans un parcours d'insertion de personnes fragilisées. L'association étant spécialisée dans les ACI liés au paysage et l'entretien d'espaces verts, l'horticulture s'avère un bon vecteur d'ouverture des métiers pour les femmes comme pour les hommes dans un secteur habituellement très masculin. L'activité permet de mobiliser un large panel de compétences transférables à de nombreux métiers liés au végétal (fleuriste, pépiniériste, vendeur en jardinerie...).

La production est réalisée sans produit phytosanitaire ni chauffage de serre et elle est commercialisée localement auprès des particuliers, des fleuristes, des hôtels de luxe parisiens, même dans le cadre de défilés de mode. L'association a développé ainsi un important réseau de clients et partenaires, multipliant également les opportunités de stage pour les salariés.

Implantés au sein du projet Li'O, Fleurs d'Halage permet d'allier dépollutions des sols et la création d'activités sur des terrains ne permettant pas de réaliser une production alimentaire. A terme, Li'O a vocation à créer une méthodologie innovante et alternative de restauration des friches industrielles et des délaissés urbains. Halage envisage l'accompagnement de porteurs de projets pour essaimer le modèle de Fleurs d'Halage.

CONTACT

www.halage.fr/fleurshalage - 01 48 13 04 31 - nicolas.fescourt@halage.fr





VAL BIO ÎLE-DE-FRANCE

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Chennevières-sur-Marne

Création de l'ACI : 2014

Ville d'implantation de l'ACI : Chennevières-sur-Marne

Contexte d'implantation : Terrain au sein de l'espace naturel de la Plaine des Bordes

Surface du site : 8,76 ha dont 5 ha cultivés

N° de salariés en parcours (2021) : 53

Support de production : Maraichage biologique

Métier support : Ouvrier polyvalent agricole

Installée sur un terrain mise à disposition par le Département du Val-de-Marne, Val Bio Ile-de-France participe à la mise en valeur et à la dynamique collective du Parc départemental de la Plaine des Bordes. Grâce au soutien continu du Département, un nouveau bâtiment agricole a été inauguré en 2021 avec des espaces de stockage, de conditionnement des légumes, des bureaux et une boutique.

En complément de la boutique à la ferme, l'association a installé un distributeur de légumes en libre service sur place et a noué des relations avec d'autres ACI sur leur territoire afin de mettre en place des points de dépôts pour la distribution des paniers. L'ACI participe également au programme Paniers Solidaires du réseau Cocagne, permettant à des personnes à faibles revenus, dont des étudiants, à accéder aux légumes bio à un prix réduit (30 % du prix de vente classique).

CONTACT

www.lespaniersbioduvaldemarne.org - 01 45 90 54 91 - contact@lespaniersbioduvaldemarne.org





PLAINE DE VIE - CULTIVONS LA SOLIDARITÉ

Statut de la SIAE : Association 1901

Siège de la SIAE : Ezanville

Création de l'ACI : 1998

Ville d'implantation de l'ACI : Domont et Saint Brice

Contexte d'implantation : Terrain agricole et terrain en friche

Surface du site : 42 000 m²

N° de salariés en parcours (2021) : 30

Support de production : Maraîchage biologique

Métier support : Ouvrier polyvalent maraîchage

Plaine de Vie est née d'un partenariat entre plusieurs associations (Contact Plus, Inven'terre, Tremplin 95, et le Secours Catholique) dans l'objectif de réaliser un jardin d'insertion dédié à la culture maraîchère biologique sur le modèle des jardins du Réseau Cocagne. L'association participe au programme Paniers Solidaires afin de permettre à des familles à faibles revenus d'accéder aux paniers bio produits et organise des ateliers de cuisine. Une « feuille de chou » est rédigée et distribuée avec chaque panier, qui raconte la vie du jardin et propose des recettes de cuisine. Aujourd'hui, une activité d'animation nature est proposée en parallèle des actions d'insertion.

CONTACT

www.plainedevie.org - 01 39 35 27 36 - contact@plainedevie.org



D'AUTRES ACI EN ILE-DE-FRANCE

JARDIN DE COCAGNE DE LIMON, VAUHallAN (91)

Porté par l'association Paris Cocagne depuis 2012, le Jardin de Cocagne de Limon cultive 6 hectares de terres en maraîchage biologique. L'ACI est intégré dans le projet global de la Maison Cocagne, un tiers-lieu unique sur le plateau de Saclay et siège du réseau Cocagne, inauguré sur le même site en 2019.

CONTACT

<http://jardindelimon.reseaucocagne.asso.fr/> - 01 69 41 37 94 - jardindecocagnedelimon@paris-cocagne.org



LE CHEMIN DES FLEURS, AVRAINVILLE (91)

Créé en 2014, l'ACI est installé sur une ancienne exploitation horticole. Après avoir réussi à mettre en place la première production de roses biologiques en France, l'association s'est lancée dans le maraîchage biologique afin d'augmenter le nombre d'emplois en insertion et de répondre à une demande locale grandissante en légumes issus de l'agriculture bio et locale.

CONTACT

www.fleurs-bio.fr - 01 60 82 94 96 - contact@fleurs-bio.fr



JARDIN DU COEUR, MONTREUIL (93)

Porté par l'association départementale des Restos du Cœur de Seine Saint-Denis, l'ACI a réhabilité la Ferme Mouloux à Montreuil. Bénéficiant d'une superficie de 1 500 m², la production approvisionne les centres de distribution alimentaire.

CONTACT

01 45 28 29 71 - ACI-Jardins@restosducoeur.org



LE MAILLON, CERGY (95)

L'Association du Maillon cultive 15 000 m² de terrain mis à sa disposition par la commune et des particuliers et distribue la production sous forme de paniers à un réseau d'adhérents et aux bénéficiaires de son épicerie sociale.

CONTACT

<http://le-maillon-cergy.org/>



EQUALIS (78, 95)

L'association EQUALIS porte plusieurs ACI dans le Val d'Oise et les Yvelines avec des activités de production maraîchère dans les jardins du château de la Roche-Guyon et à Cergy Pontoise, au base de loisirs de Verneuil Vernouillet, à Conflans Sainte Honorine, et aux Mureaux.

CONTACT

www.equalis.org



Vous portez un projet d'atelier chantier d'insertion en Ile-de-France ?

**Contactez le réseau CHANTIER école Ile-de-France
pour connaître notre offre d'accompagnement !**

contact.iledefrance@chantierecole.org

**Vous êtes un acteur de l'insertion par l'agriculture
et souhaitez nous faire part de vos actions ?**

**Vous souhaitez vous renseigner davantage sur la filière
et/ou développer des partenariats avec
les acteurs de l'insertion par l'agriculture urbaine ?**

Contactez l'équipe projet de Cultivons La Ville !

contact@cultivonslaville.org

REMERCIEMENTS

La production de ce premier Observatoire des ACI de la filière agricole en Ile-de-France a été possible grâce à l'appui financier de nos partenaires, la Ville de Paris, le Fonds Social Européen et la DRIEAT Ile-de-France au projet Cultivons La Ville.

Sa réalisation a nécessité que l'équipe projet mène une enquête auprès de nombreuses structures d'insertion*.

Nous tenons, ici, à remercier vivement toutes celles qui ont consacré du temps à y contribuer, d'une manière ou d'une autre. Toute notre gratitude pour les remarques et suggestions qui nous ont permis d'affiner la méthodologie d'enquête, pour les informations partagées et pour le consentement à l'utilisation des données.

Nous remercions particulièrement les structures qui, malgré les contraintes, ont été en mesure de nous accueillir dans leurs locaux pour mener un entretien, et qui nous ont ouvert les portes de leurs jardins.

Nous adressons nos remerciements à Mme Tara Bushe, Chargée de projet Cultivons la Ville, pour son travail de coordination et d'édition de l'ouvrage final ainsi que Mme Stéphanie Chalá Ruiz, Chargée d'appui au projet Cultivons la Ville, pour sa collaboration à la réalisation de l'enquête, au recueil et traitement des informations et à la préparation du présent ouvrage.

Le Conseil d'Administration et l'équipe de CHANTIER école Île-de-France.

* Les 19 participants au questionnaire :

Abeilles Aide et Entraide - ACTES (Cité Maraîchère de Romainville) - ARILE - Association Aurore - Association Espaces
Association Territoires - Etudes et Chantiers IDF - Halage - Interface Formation - Les Chantiers de Sillery
Le Paysan Urbain - Les Potagers du Télégraphe - Maison Intercommunale de l'insertion et de l'Emploi (M2IE)
ODE 77 - Pépins production - PIJE-ADSEA 77 - Plaine de Vie - Travail et Vie - Val Bio Ile-de-France

LEXIQUE

- AB : Agriculture Biologique
- ACI : Atelier Chantier d'Insertion
- AFAUP : Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle
- AFPA : Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
- AI : Association Intermédiaire
- ANRU : Agence Nationale de la Rénovation Urbaine
- ARS : Agence Régionale de Santé
- ASP : Agence de Service et de Paiement / Accompagnateur Socio Professionnel
- ASR : Achats Socialement Responsables
- AVISE : Agence de Valorisation des Initiatives Socio-économiques
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- CDIAE : Comité Départemental d'Insertion par l'Activité Économique
- CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- CIE : Conseil pour l'Inclusion dans l'Emploi
- CIP : Conseiller d'Insertion Professionnelle
- CNLRQ : Comité National de Liaison des Régies de Quartier
- CQP : Certificat de Qualification Professionnelle
- CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- DGEFP : Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
- DRIEAT : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports
- DRIEETS : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- EA : Entreprise Adaptée
- EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable
- EI : Entreprise d'Insertion
- EITI : Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant
- EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale
- EPT : Établissement Public Territorial
- ESAT : Établissement et service d'aide par le travail
- ESS : Économie Sociale et Solidaire
- ESUS : Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale
- ETAIE : Encadrant Technique d'Activité d'Insertion par l'Économie
- ETP Equivalent Temps Plein
- ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

- FDI : Fonds Départemental d'Insertion
- FEST : Formation En Situation de Travail
- FLES : Fonds Local Emploi Solidarité
- FSE : Fonds Social Européen
- GIEQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification
- GRAFIE : Groupe Régional des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Économie
- IAE : Insertion par l'Activité Économique
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- OF : Organisme de Formation
- OPCO : Opérateurs de Compétences
- PEC : Parcours Emploi Compétences
- PIC IAE : Plan d'Investissement dans les Compétences pour l'Insertion par l'Activité Économique
- PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- POEC / POEI : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective / Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle
- PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
- PPSMJ : Personne Placée Sous Main de Justice
- PTCE : Pôle Territorial de Coopération Économique
- QPV / QPPV : Quartier de la Politique de la Ville / Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- RSE : Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
- SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- SCOP : Société Coopérative de Production
- SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique
- SPE : Service Public de l'Emploi
- SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- SST : Santé et Sécurité au Travail
- SYNESI : SYndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion
- TZCLD : Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

RESSOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

L'insertion par l'activité Économique / Les Ateliers Chantiers d'Insertion

- 2020 - CHANTIER école Ile-de-France. Les Modèles Socio-Economiques des ACI en Île-de-France: une enquête monographique. <http://regions.chantierecole.org/idf/2020/03/26/les-modeles-socio-economiques-des-aci-en-ile-de-france-une-enquete-monographique/>
- 2020 - CHANTIER école. Guide pratique : COVID 19 - Pratiques d'accompagnement, d'encadrement et de formation. www.chantierecole.org/COVID-19-Pratiques-d-accompagnement-d-encadrement-et-de-formation-le-guide-du.html
- 2020, Juillet - GRAFIE. Étude de la Task Force IAE de réponse à la crise de la covid 19 : A quels besoins sociaux pourrait répondre l'IAE dans le "monde d'après"? www.grafie.org/a-quels-besoins-sociaux-pourrait-repondre-l-iae-dans-le-monde-d-apres
- 2015 - CHANTIER école. Guide Repère responsabilité sociétale des Entreprises Sociales Apprenantes <http://regions.chantierecole.org/pdf/engagement-societal/>
- GRAFIE - Annuaire des SIAE : www.grafie.org/annuaire-des-siae

Le contexte agricole francilien

- Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : <https://idf.chambre-agriculture.fr/la-chambre/lagriculture-francilienne/>
- DRIAAF. Paris et l'agriculture francilienne (rapport 2014) www.prefectures-regions.gouv.fr/content/download/13262/91786/file/paris_et_agriculture_francilienne.pdf
- L'Agriculture Biologique en Ile-de-France (site du GAB IDF) : www.bioiledefrance.fr/le-gab-idf/l-observatoire-regional/

Les jardins d'insertion par l'activité économique

- Cultivons La Ville - Carte des ACI et projets solidaires en agriculture urbaine en IDF : cultivonslaville.org/carte-des-aci
- Le Collectif "Jardins d'insertion en Ile-de-France" (en sommeil depuis 2012) : <http://insertion.jardinons-ensemble.org/>
- Réseau Cocagne (réseau national des ACI en maraîchage biologique) : www.reseaucocagne.asso.fr
- 2014 - DOIDY Éric, DUMONT Emmanuel, « Maraîchage et accompagnement à l'insertion en France et aux États-Unis. Un ré-enchantement de l'agriculture par le travail social ? », Revue française des affaires sociales, p. 137-154. URL <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2014-3-page-137.htm>
- 2003 - DUPONT, Jacques, Contribution des jardins d'insertion à la restauration de l'homme et au développement social local, Mémoire de DSTS, [en ligne] Adresse URL : http://www.cedias.org/index.php?lvl=notice_display&id=17992

Agriculture urbaine et périurbaine

- 2021 VILLALBA Bruno et BOUTRY Vincent, «Transition et quartier populaire, vers une économie de l'entraide à partir de la ferme urbaine du Trichon », AgroParisTech et Université Populaire et Citoyenne de Roubaix
- 2021 - Ville de Paris (DEVE). La boîte à outils Parisculteurs www.parisculteurs.paris/fr/votre-projet/la-boite-a-outils-parisculteurs/
- 2020 - ABIOSOL pour la Ville de Paris : Étude sur le potentiel de création d'emploi pour les parisiens dans l'agriculture durable.
- 2020 - CGEAR. Rapport de mission de conseil n°19052 : La politique du ministère en matière d'agriculture urbaine <https://agriculture.gouv.fr/la-politique-du-ministere-en-matiere-dagriculture-urbaine>

- 2020 - DRIEAT Île-de-France : Note récapitulative d'une étude que l'agriculture urbaine au niveau francilien : www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/diagnostic-et-perspectives-en-ile-de-france-a4373.html
- 2019 - Avis du CESE - L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables : www.lecese.fr/travaux-publies/lagriculture-urbaine-un-outil-determinant-pour-des-villes-durables
- 2019 - ANRU - Carnets de l'innovation : L'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain (Boîte à outils du montage d'un projet) : www.anru.fr/la-docutheque/carnets-de-linnovation-lagriculture-urbaine-dans-les-quartiers-en-renouvellement
- 2019 - SAFER Ile-de-France et AFAUP - Guide pratique : Installations agricoles de proximité : quels rôles pour les collectivités ? www.afaup.org/wp-content/uploads/guideagriculture_de_proximiteweb_compressed_cle05cde1.pdf
- 2019 - CEREMA, Sarah Olei. Fiche thématique « Promouvoir l'agriculture dans les PLU et PLUi ». <http://outil2amenagement.cerema.fr/promouvoir-l-agriculture-dans-les-plu-plui-r766.html>
- 2017 ADEME « Agriculture urbaine, quels enjeux de durabilité ? » <https://bibliothec.ademe.fr/produire-autrement/1550-agriculture-urbaine-quels-enjeux-de-durabilite-.html>
- 2016 - Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt « Guide pratique des démarches réglementaires en Île-de-France ».
- 2014 - Torre, André. « L'agriculture de proximité face aux enjeux fonciers. Quelques réflexions à partir du cas francilien », Espaces et sociétés, vol. 158, no. 3, pp. 31-48.

Méthodologie d'enquêtes

- ROSELLI, Mariangela. 2. Les enquêtes qualitatives en bibliothèque : quelles techniques pour quels résultats ? In : Mener l'enquête : Guide des études de publics en bibliothèque [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2011. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pressesenssib/579>. ISBN : 9782375460351.

D'autres sources :

- L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : <https://www.fao.org/climate-smart-agriculture/knowledge/practices/periurban/fr/#c402281>
- Label Agriculture biologique | Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-lagriculture-biologique>
- Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique : <https://www.agencebio.org/>
- Label Haute Valeur Environnementale <https://agriculture.gouv.fr/la-haute-valeur-environnementale-une-mention-valorisante-pour-les-agriculteurs-et-leurs-pratiques>
- France Compétences - Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

CHANTIER école Ile-de-France
6 rue Arnold Géraux 93450 L'ÎLE-SAINT-DENIS - Tél : 01 49 29 02 61
<http://iledefrance.chantierecole.org> - www.cultivonslaville.org